

# GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



## ERYTHREE

### DOCUMENT INTERIMAIRE DE STRATEGIE PAYS (DSP-I) 2014-2016

**EARC**

Septembre 2014

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ ANALYTIQUE .....	iii
1. INTRODUCTION .....	1
2. CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES .....	1
2.1 Contexte politique et social.....	1
2.2 Contexte économique .....	2
2.3. Questions sociales et transversales .....	9
3. OPTIONS STRATÉGIQUES.....	11
3.1 Cadre stratégique du pays .....	11
3.2. Coordination de l'aide, conformité et harmonisation .....	12
3.3 Forces et atouts ; défis et contraintes .....	12
3.4 Examen de la performance du portefeuille pays et positionnement de la Banque.....	14
3.5 Résultats et enseignement tirés de l'exécution du DSP-I 2009-2011 .....	16
4. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE.....	16
4.1. Justification et sélectivité stratégique .....	16
4.2 Enveloppe de ressources indicative de la Banque .....	19
4.4 Suivi et évaluation .....	21
4.5 Dialogue avec le pays .....	21
4.6 Risques potentiels et mesures d'atténuation .....	22
5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	23
Annexe I (A) : Cadre axé sur les résultats du DSP-I pour l'Érythrée (2014-2016).....	I
ANNEXE I (B) : Opérations de la Banque en cours et indicateurs de performance. ....	IV
ANNEXE I (C) : Historique des opérations du Groupe de la Banque (31 mars 2014) .....	IV
ANNEXE II : Quelques indicateurs macroéconomiques de l'Érythrée .....	VI
ANNEXE III : Progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)	VII
ANNEXE IV : Indicateurs socioéconomiques comparatifs .....	VIII
ANNEXE V: Progrès dans la réalisation des OMD .....	IX
ANNEXE VI - Érythrée : Plan d'amélioration de la performance du portefeuille pays (CPIP) 2013	X
ANNEXE VII : Évaluation des politiques et des institutions des pays – EPIP 2009-2011(0-5).....	XIV
ANNEXE VIII : Estimation du potentiel et de la production des ressources minérales de l'Érythrée .....	XV
Annexe IX: Matrice de la coordination des partenaires au développement .....	XVII
Annexe X: Classement de l'Érythrée d'après les indicateurs de développement des affaires de la Banque mondiale (2012).....	XVIII
Annexe XI: Classement de la facilité à faire des affaires de la Banque mondiale (2012).....	XIX
Annexe XIII : Climat des affaires en 2011 et 2012 (classement).....	XXII
Annexe XV: Indice de performance logistique (IPL) de certains pays 2012 .....	XXIV
Annexe XVI : Carte de l'Érythrée.....	XXV
Annexe XVII : Références .....	XXVI

## **ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES**

Monnaie nationale = Nafka érythréen

1 UC= 23, 14 ERN

1UC= 1, 51 dollar EU

1UC= 15, 38 ERN

## **POIDS ET MESURES**

Système métrique

1 Kilogramme (kg) = 2.2 livres

1 tonne métrique = 2,205 livres

## **EXERCICE BUDGÉTAIRE**

Janvier-décembre

## ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ASYCUDA	Système automatique de traitement des données douanières
BAD	Banque africaine de développement
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CGP	Cellule de gestion de projet
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'est et de l'Afrique australe
DSP	Document de stratégie pays
DSIRP	Document stratégique intérimaire pour la réduction de la pauvreté
DSP-I	Document intérimaire de stratégie pays
EITI	Initiative pour la transparence dans l'industrie extractive
EPIP	Évaluation des politiques et des institutions des pays
FAD	Fonds africain de développement
FAE	Facilité africaine de l'eau
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FMI	Fonds monétaire International
IDE	Investissements étrangers directs
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
IPC	Indice des prix à la consommation
NICE	National Insurance Corporation (Compagnie nationale d'assurance)
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PIB	Produit intérieur brut
PFDJ	People's Front for Democracy and Justice (Front populaire pour la démocratie et la justice)
PPTE	Pays pauvres très endettés
RAPP	Revue annuelle de la performance du portefeuille
RWSSI	Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural
SGP	Système généralisé de préférences
UC	Unité de compte
VAN	Valeur actuelle nette

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Le Document intérimaire de stratégie pays (DSP-I) pour l'Érythrée a été établi à la suite d'une analyse du contexte, d'une évaluation des forces, faiblesses et opportunités du pays et des consultations avec les différentes parties prenantes. La stratégie envisagée est conforme aux priorités du Gouvernement de l'État de l'Érythrée et à la Stratégie décennale de la Banque 2013-2022. Le Gouvernement continue de privilégier les trois grands domaines que sont la mise en valeur des ressources humaines, la sécurité alimentaire et le développement de l'infrastructure. La stratégie repose sur un pilier unique, en l'occurrence **le renforcement du développement des compétences et la technologie au service de l'inclusion et de la transition vers la croissance verte**. Par ailleurs, la Banque aidera le Gouvernement érythréen à renforcer sa résilience et sa capacité d'adaptation à un environnement difficile afin de favoriser la croissance inclusive et la réduction de la pauvreté. Elle renforcera également ses services consultatifs à travers des études économiques et sectorielles et contribuera à mettre en place les capacités et les conditions nécessaires pour la finalisation et l'exécution du Plan national de développement (PND), ainsi que la préparation d'un DSP détaillé.

2. Depuis son accession à l'indépendance en 1993, l'Érythrée est gouvernée par un système de parti unique centralisé et le principal acquis politique a été l'organisation d'élections locales dans les zones connues sous l'appellation de Zobas et sous-Zobas. Le pays continue de jouir d'une stabilité et d'une paix relatives. Toutefois, cette stabilité risque d'être menacée si les autorités ne réussissent pas à résoudre le problème du chômage des jeunes, de la pauvreté, de l'inégalité entre les hommes et les femmes dans l'accès aux opportunités économiques et en matière de revenus ainsi que les effets des sécheresses récurrentes.

3. La croissance économique de l'Érythrée ces trois dernières années est considérée comme satisfaisante. Ce résultat s'explique par les énormes investissements étrangers dans l'industrie extractive et l'adoption de politiques

visant la réorientation des dépenses publiques et la promotion de la croissance. Cependant, cette croissance n'a pas profité à tous et n'a pas permis de réduire la pauvreté et de créer des emplois. Le pays demeure confronté à la faiblesse des ressources humaines et la croissance n'a pas été inclusive. Les effets négatifs des sécheresses cycliques constituent un problème de taille pour la survie de la population. L'absence de statistiques économiques et sociales, la mauvaise gestion de l'économie et la pénurie de devises sont les plus gros défis que ce pays doit relever. L'environnement extérieur constitue également une contrainte du fait des sanctions imposées par le Conseil de sécurité de l'ONU et de la persistance des différends frontaliers avec les pays voisins.

4. La finalisation du Plan national de développement quinquennal traîne en longueur. Ce plan quinquennal s'articule autour des trois domaines prioritaires stratégiques/piliers ci-après: i) valorisation du capital humain ; ii) sécurité alimentaire ; et iii) développement de l'infrastructure. Il vise à créer les conditions nécessaires pour l'émergence d'une économie moderne, à la pointe de la technologie et compétitive sur le plan international. Des progrès remarquables ont été enregistrés dans la réalisation des plans sectoriels pour la période 2013-2017. Ces plans énoncent les problèmes, les contraintes et les opportunités de développement, ainsi que les orientations stratégiques, les priorités et les stratégies de mise en œuvre durant la période considérée.

5. Le taux élevé de chômage, la pauvreté et les problèmes environnementaux sont les principales entraves à la croissance inclusive en Érythrée. La plupart des étudiants ne bénéficient pas d'une formation adaptée au marché de l'emploi et vont grossir les rangs des jeunes chômeurs. Par ailleurs, l'absence de personnel qualifié constitue un handicap majeur pour les entreprises et les sociétés du secteur manufacturier. Les effets négatifs des sécheresses cycliques sur les moyens de subsistance de la population et l'inégalité entre les hommes et les femmes ont également compromis la croissance inclusive. En outre,

80 % des érythréens vivent de l'agriculture, laquelle dépend des ressources en eau souterraines. Ainsi, une grande partie de la population est vulnérable, l'insécurité alimentaire demeure élevée et 50 % des enfants souffrent de malnutrition. Parmi les autres problèmes, on peut citer les questions de gouvernance, la faiblesse des capacités de gestion et de la résilience au sein des communautés rurales. L'intervention envisagée par la Banque au cours du cycle de programmation vise donc à appuyer le renforcement des compétences, tout en contribuant à améliorer l'inclusion et la résilience économiques des communautés rurales.

6. Conformément aux objectifs du pays qui visent à réaliser une croissance économique rapide, durable largement partagée et à réduire la pauvreté, la stratégie du Groupe de la Banque continuera d'être axée sur la résolution des problèmes comme la faiblesse des compétences et des ressources humaines, le chômage et les effets négatifs des sécheresses cycliques sur les activités économiques, les moyens de subsistance et l'égalité entre les hommes et les femmes. Ainsi, le DSP-I 2014-2016 repose sur un pilier unique, à savoir le **Renforcement du développement des compétences et de la technologie au service de l'inclusion et de la transition vers la croissance verte**. Par ailleurs, le Groupe de la Banque fournira des services consultatifs à travers des études économiques et sectorielles et participera à la mise en place des conditions nécessaires pour la finalisation et l'exécution du PND et la préparation d'un DSP détaillé.

7. Les interventions envisagées au titre du pilier en question ont été conçues pour aider le pays à assurer une croissance inclusive et à renforcer sa résilience et sa capacité à faire face aux grands défis du développement. Le pilier sera appuyé par un projet d'envergure financé par l'ABP (environ 13 millions d'UC) : **Appui au développement des compétences et à la création d'emplois, en particulier pour les jeunes des zones urbaines et rurales, en veillant tout spécialement à l'égalité hommes-femmes**.

8. En outre, les questions de la sécurité alimentaire et du renforcement de la résilience seront intégrées, notamment dans le cadre de la

Phase II de l'exécution à l'échelle régionale du Programme de résilience face à la sécheresse et de promotion de moyens de subsistance durables (DRSLP). Afin de renforcer l'inclusion et la transition vers la croissance verte, un appui est nécessaire pour renforcer les capacités de résistance des communautés rurales aux chocs hydriques et augmenter la productivité agricole. Dans un premier temps, la Banque consultera le Gouvernement érythréen pour élaborer un programme sur les questions touchant le renforcement de la gestion des finances publiques (GFP), la planification et la gestion économiques, les statistiques intégrant l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que le suivi et l'évaluation, tout en travaillant à l'élaboration des critères pour bénéficier de la Facilité d'appui à la transition. Toutes ces mesures permettront de créer les conditions nécessaires pour la finalisation et l'exécution du PND et la mise au point d'un DSP détaillé.

9. **Les enseignements tirés du DSP-I 2009-2011.** La Banque doit aider le pays, non seulement à travers le financement des programmes/projets, mais aussi en intensifiant le dialogue pour définir la manière dont le Groupe de la Banque pourrait élaborer, en collaboration avec les autorités du pays, de nouveaux programmes d'aide dans le cadre d'une configuration politique régionale améliorée, ainsi que les moyens d'accéder aux ressources d'autres partenaires au développement.

10. Les Conseils d'administration sont invités à examiner et approuver la démarche stratégique proposée pour surmonter les défis du développement des compétences et de la croissance inclusive qui se posent au Gouvernement de l'État de l'Érythrée, telle qu'exposée dans le DSP-I 2014-2016. Il est recommandé d'allouer la totalité du don de **15 millions d'UC** au titre du FAD-XIII aux programmes de travail qui permettront d'assurer le développement des compétences et de renforcer la résilience dans le cadre des efforts visant à atteindre une croissance inclusive.

## 1. INTRODUCTION

**1.1.** Le dernier Document intérimaire de stratégie pays pour l'Érythrée pour la période 2009-2011 a été conçu en vue d'appuyer le Plan national de développement (PND) couvrant la période 2008-2012. L'appui du Groupe de la Banque reposait sur un pilier unique, à savoir la promotion de la valorisation des ressources humaines. Dans ce contexte, l'Érythrée a utilisé la totalité de son allocation au titre du FAD-12, soit 12,02 millions d'UC pour financer uniquement le projet d'appui à l'enseignement technique et à la formation professionnelle grâce à un don approuvé en novembre 2011<sup>1</sup>.

**1.2. Le DSP-I proposé pour la période 2014-2016 incarne la nouvelle stratégie de la Banque pour aider le Gouvernement de l'État de l'Érythrée à surmonter de manière coordonnée et concertée les grands défis du développement.** Le choix d'un DSP intérimaire s'explique par le fait que le gouvernement n'a pas encore achevé son Plan national de développement (PND). Cependant, des progrès considérables ont été enregistrés dans la préparation des plans sectoriels, en particulier celui de l'éducation qui est déjà à un stade avancé. Toutefois, l'Érythrée demeure confrontée au problème du chômage et du sous-emploi, notamment chez les jeunes, le déficit de compétences ne cesse de s'aggraver et les infrastructures nécessaires font défaut. L'absence de statistiques socioéconomiques de base constitue également une contrainte majeure pour une gestion efficace du secteur public. Aussi, le DSP-I 2014-2016 aidera les autorités du pays à relever les défis et à préparer le terrain pour un DSP détaillé.

**1.3.** Le présent DSP-I offre à la Banque l'occasion d'aider l'Érythrée à lever une partie de ces lourdes contraintes. L'option de la Banque en faveur du pilier stratégique pour le DSP-I 2014-2016 s'explique par la nécessité d'assurer la continuité afin de consolider les acquis et les réussites du DSP-I 2009-2011, d'améliorer la sélectivité et d'assurer la conformité avec les priorités du pays. Le DSP-I met également en œuvre la stratégie décennale,

favorise l'égalité hommes-femmes et aligne son pilier stratégique sur les domaines opérationnels prioritaires de la stratégie décennale que sont le développement des compétences et la technologie. Dans le cadre de la préparation du nouveau DSP-I, la Banque a consulté les autorités érythréennes, les partenaires au développement, ainsi que les institutions et organisations concernées, sur les interventions appropriées pour aider le pays indépendamment du financement de projets. Il s'inspire également de l'achèvement du cycle de programmation du DSP-I 2009-2011, des Revues de la performance du portefeuille du pays de 2013 et des résultats d'un certain nombre d'analyses et de produits du savoir. Les consultations avaient pour but d'aider le gouvernement à définir ses options stratégiques pour favoriser la croissance inclusive et améliorer les moyens de subsistance par la création d'emplois à compte propre et la valorisation des ressources humaines. Elles visaient également à identifier les lacunes à combler d'urgence pour mener à bien le Plan national de développement (PND) et assurer son exécution.

## 2. CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES

### 2.1 Contexte politique et social

**2.1.1. Contexte politique.** Depuis son indépendance en 1993, l'Érythrée est sous un régime politique centralisé et est dirigée par un parti unique, le Front populaire pour la démocratie et la justice (PFDJ). Une transition vers le pluralisme politique a été amorcée en 1994 par la rédaction d'une Constitution qui a été ratifiée en mai 1997 par une Assemblée constituante. Cependant, la Constitution, qui prévoit une démocratie multipartite, n'a pas été officiellement adoptée et, encore moins, appliquée. Les relations du pays avec ses voisins, notamment l'Éthiopie et Djibouti, demeurent tendues. La guerre contre l'Éthiopie de 1998-2000 a suscité beaucoup de suspicions et de tensions entre ces deux pays. Même s'il n'y a plus de conflit ouvert, les relations demeurent tendues<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le Gouvernement considère que la notion « d'État fragile » ne s'applique pas à l'Érythrée et il a donc refusé d'utiliser les ressources prévues au titre de la Facilité en faveur des États fragiles.

<sup>2</sup> La question du tracé de la frontière et l'application de l'accord d'Alger qui a mis fin à la guerre, sont au cœur du désaccord.

**2.1.2. La proclamation de 1996 promulguée par le gouvernement a amélioré la gouvernance au niveau régional (Zoba) et sous-régional (sous-Zoba).** Des élections locales sont en cours, mais il n'y a pas eu d'élections nationales depuis l'indépendance du pays en 1993. Les élections nationales, qui étaient initialement prévues en 1997, ont été reportées dans un premier temps en 2001, avant d'être reportées à une date indéterminée. Le gouvernement demeure attaché à la gouvernance politique dans les six régions qui sont dirigées par des gouverneurs. Cependant, les résultats de la dernière évaluation de la performance fonctionnelle des administrations et des cadres réglementaires ne sont pas brillants, ce qui dénote la faiblesse des institutions (graphique 1). En conséquence, l'amélioration de certaines institutions et politiques inclusives, notamment la primauté du droit et la protection des droits de propriété, revêt une grande importance.

Graphique 1 : Contexte politique 2011

Note 4,0 (minimum) à 2,5 (maximum)

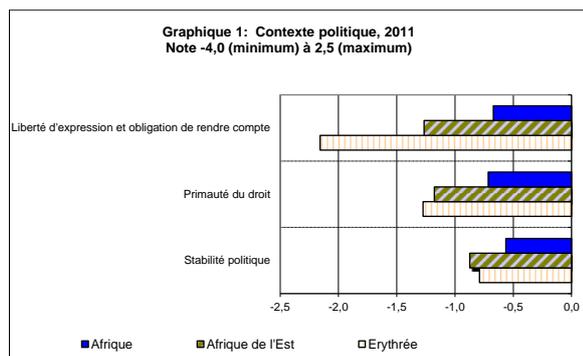
Liberté d'expression et obligation de rendre compte

Primauté du droit

Stabilité politique

Afrique Afrique de l'Est Érythrée

Source : Département des statistiques de la BAD à partir de données de WEF 2012



Source: AfDB Statistics Department using data from the WEF, 2012.

**2.1.3.** Depuis quelques temps, le Gouvernement érythréen affiche des signes de changement réels dans ses relations internationales et la coopération en facilitant et en participant à de grandes manifestations internationales (par exemple, les assemblées annuelles 2014 de la BAD qui viennent de se tenir à Kigali (Rwanda) auxquelles le ministre des Finances érythréen a participé pour la

première fois, ainsi que la participation à la journée de l'ONU) après une longue période d'inactivité. La délégation de l'Érythrée à l'Assemblée générale des Nations Unies a également participé à des réunions spéciales de haut niveau tout au long de l'année 2013. Par ailleurs, la mission conjointe de haut niveau du Département des affaires économiques et sociales et du Groupe des Nations Unies pour le développement en Érythrée et les engagements qu'elle a pris avec le Gouvernement érythréen en 2014 est également un signe de changement important. De plus, le Gouvernement érythréen a présenté son deuxième rapport d'examen universel périodique qui représente un engagement résolu à en appliquer les recommandations en matière de droits de l'homme. Tous ces événements sont considérés comme des indicateurs positifs du regain de confiance entre l'ONU et le Gouvernement érythréen et comme une plateforme aussi importante qu'indispensable qui permettra à l'ONU et aux autres partenaires de renforcer la coopération pour le développement.

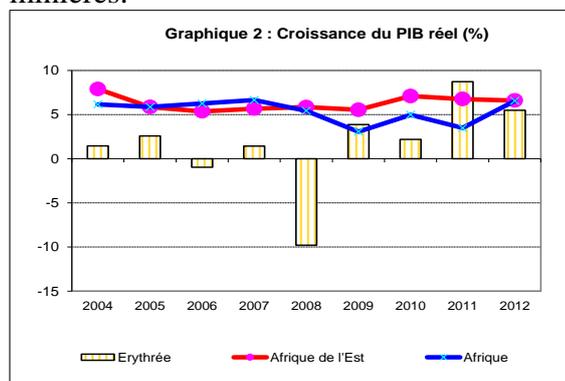
## 2.2 Contexte économique

**2.2.1. Évolution récente de la situation économique et perspective.** L'économie de l'Érythrée demeure peu performante au regard de son potentiel en raison de multiples contraintes, notamment l'application d'une politique macroéconomique dans un environnement problématique et des lacunes dans les domaines de l'énergie et de l'infrastructure, en particulier les routes. Cependant, les perspectives économiques du pays demeurent prometteuses, compte tenu de sa situation géostratégique et du nombre croissant d'entreprises étrangères qui investissent dans l'industrie extractive. L'exploitation efficace des ressources minérales pourrait stimuler la transformation socioéconomique du pays et la croissance généralisée<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Plusieurs études de faisabilité effectuées entre 2010 et 2012, ont confirmé la viabilité commerciale des gisements de cuivre, de zinc, d'or, d'argent et de potasse d'excellente qualité. La mise en production de la mine de cuivre de Bisha, en 2013, et des mines d'or de Zara et de Koka, en 2014 et en 2015 (Annexe IV) est cruciale pour améliorer la performance budgétaire du pays.

**2.2.2. Croissance économique et moteurs de la croissance. La croissance économique en Érythrée est en recul depuis trois ans.** La croissance du PIB réel est tombée de 8 % en 2011 à 5 % en 2012 (graphique 2). Ce recul est dû, pour une grande part, aux très mauvaises récoltes et aux pénuries de devises qui ont compromis les importations de biens intermédiaires indispensables pour la base industrielle du pays. Le développement du secteur des services, l'augmentation de la productivité du secteur agricole et la réorientation des dépenses publiques en faveur du développement du secteur privé, constituent les principaux facteurs de croissance potentiels. Cela étant, le gouvernement doit entreprendre d'urgence les réformes macroéconomiques et structurelles nécessaires pour favoriser une croissance économique généralisée et durable.

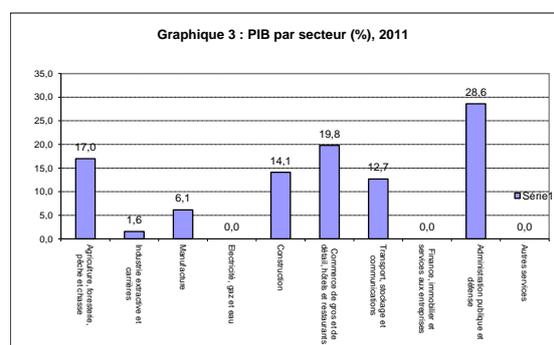
**2.2.3. En 2011 et 2012, la croissance économique a été largement facilitée par l'exploitation des gisements d'or et d'argent de la mine de Bisha.** En raison des difficultés budgétaires, les prévisions pour 2013 et 2014 tablent sur une croissance économique réelle de 8 % et de 6,5 % respectivement, ce qui est bien en deçà de l'objectif de 10 % visé par le pays. Grâce aux mesures en matière de gouvernance, le secteur de l'industrie extractive commence à apparaître comme le principal moteur de croissance à moyen terme (Annexe VIII). Cependant, les investissements directs étrangers (IDE), qui étaient estimés à 28,2 % de la formation brute de capital en 2010 (contre 8,8 % pour la région de l'Afrique de l'Est et 13,1 % pour l'ensemble de l'Afrique) devraient baisser en raison de l'instabilité dans la région, des problèmes de gouvernance et des pressions continues de l'ONU sur les compagnies minières.



Source : Département des statistiques de la BAD, Perspectives économiques pour l'Afrique, mars 2013.

**2.2.4. Structure économique. L'économie reste dominée par le secteur public.** La part du secteur agricole est relativement faible (17 % en 2011) et en recul constant ces dernières années ; quant à celle du secteur industriel, qui est dominé par l'industrie extractive, elle reste faible (graphique 3). Le secteur privé (hors agriculture) joue un rôle limité et se concentre essentiellement dans les sous-secteurs des services et du commerce. La croissance du secteur privé a été entravée par l'irrégularité de l'approvisionnement en énergie, le manque de main d'œuvre qualifiée et l'absence de compétitivité de la production locale.

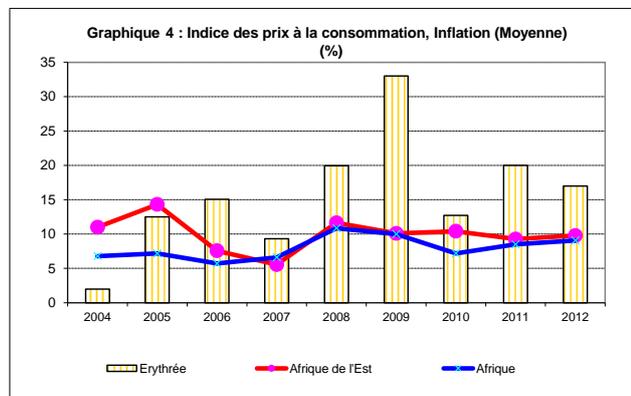
Graphique 3 : PIB par secteur (%)



Source: AfDB Statistics Department, 2013.

**2.2.5. Les transferts de fonds de la Diaspora** ont constitué une part importante des flux de capitaux vers l'Érythrée, générant 16 % du PIB en 2008. On estime qu'ils ont chuté de façon drastique, à 7,2 % du PIB en 2012, pour les raisons suivantes : 1) les sanctions de l'ONU, qui ont été imposées au transfert des recettes de « l'impôt de récupération » ; 2) la suspension de l'importation de biens de consommation considérée par les pouvoirs publics comme un gaspillage des maigres devises disponibles, et 3) la faiblesse des structures de gouvernance et les mauvaises pratiques en la matière. Malgré leur baisse considérable, les transferts restent une source vitale de flux financiers pour le développement économique à long terme du pays, notamment les secteurs des finances, de l'immobilier et de l'énergie. Le gouvernement doit donc élaborer une nouvelle politique en matière de transferts pour les mobiliser et les orienter au mieux afin qu'ils puissent contribuer à renforcer la croissance et le développement inclusifs.

**2.2.6. Gestion macroéconomique.** L'absence de statistiques socioéconomiques nationales de base constitue une contrainte majeure pour la gestion macroéconomique de l'Érythrée. La politique monétaire a consisté essentiellement à faire face aux déficits budgétaires. Ainsi, la masse monétaire au sens large a atteint 119 % du PIB en 2011 et 2012 et le taux de croissance annuel avoisinait 20 % durant la même période. Les crédits au secteur privé ont augmenté à un rythme beaucoup plus faible qui a oscillé entre 1 % et 4 % durant la période 2009-2011. L'inflation, qui a enregistré une croissance à deux chiffres durant la décennie écoulée, est tombée de 20 % entre 2008 et 2011, à environ 17 % en 2012 (graphique 4) et 13 % selon les estimations en 2013.

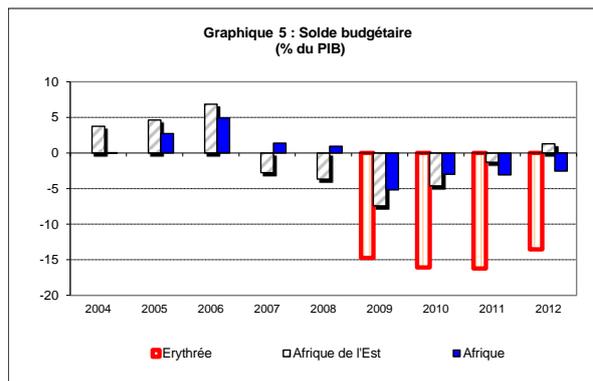


Source : Département des statistiques de la BAD, Perspectives économiques pour l'Afrique, mars 2013.

**2.2.7.** L'inflation annuelle restera probablement élevée en raison des hausses des prix internationaux des produits alimentaires consécutives à la faiblesse de l'offre. Cependant, la baisse des prix des denrées alimentaires sur le marché international devrait contribuer à maintenir l'inflation annuelle entre 13 % et 14 % en 2014-2015.

**2.2.8. La gestion du budget** est difficile faute de cadre de dépenses à moyen terme et de transparence dans le flux des informations financières publiques de base, notamment le budget. Cependant, les estimations de différentes sources indiquent une baisse continue du déficit budgétaire général (après les dons) qui, de 17 % du PIB en 2011 s'est replié à 13 % en 2012 (graphique 5). L'aggravation du déficit budgétaire entre 2009 et 2011 s'explique par le ralentissement de l'activité économique, qui a entraîné une baisse des recettes fiscales et une augmentation des investissements publics

dans le secteur de l'industrie extractive.



Source : Département des statistiques de la BAD, Perspectives économiques pour l'Afrique, mars 2013.

**2.2.9.** Les projections à moyen terme de la performance budgétaire indiquent que le déficit public de l'Érythrée continuera à baisser en raison de l'augmentation attendue des recettes du secteur de l'industrie extractive et du programme de privatisation. Cependant, la politique monétaire de la Banque centrale, qui consiste à intégrer les déficits budgétaires, aura pour effet de continuer à empêcher le secteur privé d'accéder au crédit<sup>4</sup>. Le Gouvernement érythréen doit prendre des mesures de politique générale, notamment la diversification de sa base de revenus internes et l'élargissement de l'aide au développement.

**2.2.10. Dette nationale : la dette publique de l'Érythrée représentait 105 % du PIB en 2013<sup>5</sup>. La dette intérieure était estimée à 85,9 %, contre 25,2 % pour la dette extérieure.** Le montant de la dette extérieure remboursé aux créanciers officiels et les arriérés ont régulièrement diminué, tombant d'environ 62 % du PIB en 2008 à 29 % en 2012, ce qui constitue un écart important par rapport à une moyenne de 10,5 % en Afrique subsaharienne durant les cinq dernières années. Le ratio du service de la dette aux exportations a régulièrement baissé, pour tomber d'environ 35 % du PIB en 2007, à 13 % en 2011, contre 11 % pour l'ensemble de l'Afrique en 2011. D'après le FMI, l'Érythrée est classée parmi les bénéficiaires potentiels d'une décision préliminaire au titre des PPTE<sup>6</sup>. Le

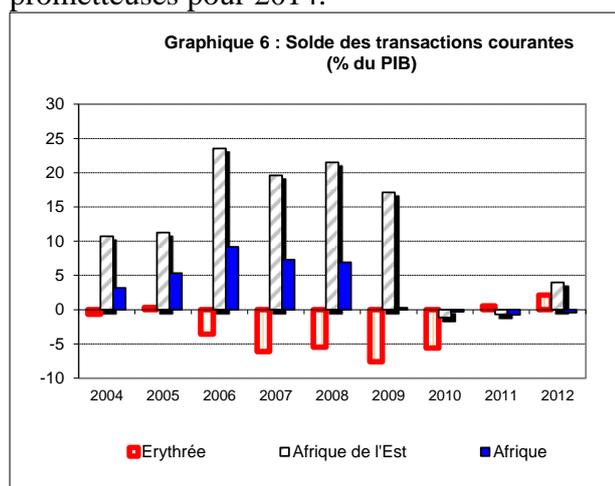
<sup>4</sup> L'analyse du financement du déficit budgétaire de 2008 effectuée par les services du FMI indique qu'environ 54% des crédits provenaient de la Banque de l'Érythrée.

<sup>5</sup> Estimations du FMI.

<sup>6</sup> Dans le cadre des discussions sur la consolidation budgétaire, on recommande souvent un ratio de la dette publique au PIB de 40 %

Gouvernement érythréen est encouragé à prendre des mesures pour demander un allègement de sa dette et élaborer un plan pour la réduction de la dette intérieure. À ce jour, il ne s'est pas encore engagé à adhérer au programme de référence du FMI.

**2.2.11. Le compte extérieur s'est nettement amélioré en 2011 et 2012**, essentiellement en raison du lancement de la production et de l'exportation de l'or<sup>7</sup>. Les exportations de biens ont augmenté de manière spectaculaire, passant de 19 millions de dollars EU en 2010, à 414 millions en 2011 et à environ 377 millions en 2012. Cette progression est due, pour une grande part, à la hausse des prix de l'or sur le marché international qui a permis d'améliorer l'indice des termes de l'échange qui est passé de 24 en 2010, à 202 et 309 en 2011 et 2012, respectivement. Les importations de biens ont également augmenté d'environ 29 % et 6 %, respectivement, en 2011 et 2012, sous l'effet des importations accrues de machines et d'équipement pour l'extraction minière. Le compte des transactions courantes s'est amélioré, passant de 0,5 % du PIB en 2011 à 2,1 % en 2012, essentiellement par suite de l'augmentation des recettes d'exportation du secteur de l'industrie extractive (graphique 6). Cette évolution de la situation a donné un coup de fouet à l'économie érythréenne avec des perspectives de croissance du PIB réel prometteuses pour 2014.



Source : Département des statistiques de la BAD, Perspectives économiques pour l'Afrique, mars 2013

**2.2.12. Les exportations devraient continuer à augmenter régulièrement en 2013 et au-delà** grâce à l'entrée en production des mines de cuivre et d'or de Bisha et de Koka et à l'amélioration de l'infrastructure stratégique, notamment les routes. Le gouvernement doit toutefois trouver les voies et moyens d'augmenter les ressources en devises nécessaires pour financer l'importation des équipements et des machines pour l'industrie extractive (Annexe VIII). Il ne pourra pas puiser dans l'excédent du compte des services, sachant que les ressources de ce dernier diminueront probablement avec l'augmentation des coûts des services du secteur de l'industrie extractive. Compte tenu de ces difficultés, il devra donc rechercher et exploiter de nouvelles sources de devises.

**2.2.13. Le montant brut des réserves en devises** a continué à augmenter, de sorte que la couverture des importations de biens et services est passée de 1,6 mois en 2008 à 2,6 mois et 3,8 mois, respectivement, en 2011 et 2012. Cependant, le montant de l'aide publique au développement par habitant était estimé à 30,1 dollars EU en 2010, contre 42,1 dollars EU pour l'Afrique. Par ailleurs, l'investissement direct étranger (IDE) par habitant était estimé à 10,6 dollars EU, contre 50,5 dollars EU pour le continent<sup>8</sup>. Ainsi, l'Érythrée doit impérativement attirer des investissements directs étrangers pour assurer la diversification et la croissance de son économie, d'autant plus que ces investissements facilitent l'accès, non seulement aux services financiers, mais aussi aux nouvelles technologies, à l'expertise et aux marchés mondiaux, notamment pour les produits manufacturés. Cependant, pour attirer de nouveaux IDE, il faut améliorer la gouvernance, dénationaliser l'économie et renforcer le secteur extérieur en diversifiant la base des exportations.

**2.2.14. Politique de change.** Le Gouvernement érythréen applique un **taux de change fixe depuis 2005**, mais il existe des bureaux de change parallèles agréés. Le taux de change officiel de la monnaie nationale, le Nafka, est fixé à 15,38 pour un dollar EU depuis

comme limite prudente que les pays en développement et les pays émergents ne devraient pas dépasser dans le long terme.

<sup>7</sup> D'après les estimations du FMI, le ratio des exportations au PIB de l'Érythrée est le plus faible du monde à environ 1 % (2009).

<sup>8</sup> Annuaire statistique africain de la BAD.

2005. Le taux de change du marché parallèle est nettement plus élevé que le taux officiel, à telle enseigne qu'en 2013, il était trois fois plus élevé que le taux officiel. Au fil du temps, la rareté des devises et l'inflation galopante ont entraîné une surévaluation du taux officiel, ce qui a eu des conséquences négatives sur les activités du secteur privé.

**2.2.15.** Le gouvernement vient d'entreprendre des réformes de la politique économique pour lever les restrictions au marché des changes et alléger ainsi la pression sur les rares ressources en devises. En février 2013, il a promulgué une loi qui autorise les institutions publiques et les citoyens à ouvrir des comptes de dépôt en devises<sup>9</sup>. Il a également élaboré un programme de privatisation pour encourager les citoyens érythréens à investir dans des secteurs économiquement viables susceptibles de créer des emplois. Les autorités espèrent également que ces réformes permettront de générer les ressources en devises nécessaires pour favoriser une croissance et un développement économiques rapides, inclusifs et durables.

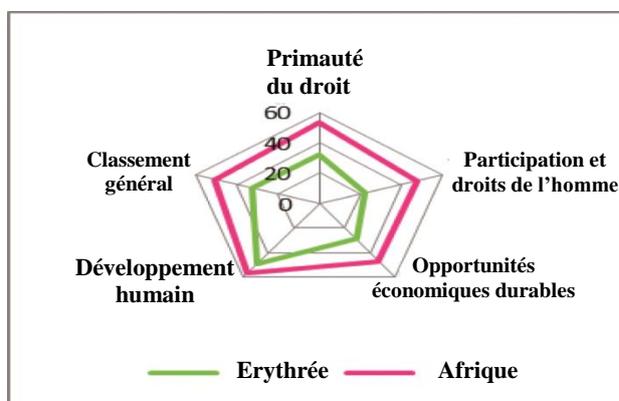
**2.2.16. Le secteur financier.** Le système financier érythréen demeure sous développé avec des marchés monétaires et financiers peu développés qui n'offrent qu'une gamme limitée de produits et de services financiers. Le pays compte actuellement quatre banques et des agences des banques commerciales sur tout le territoire. Le secteur non bancaire est dominé par la Banque publique EDIB<sup>10</sup> qui n'est pas en mesure de répondre à la demande de crédits à terme et services similaires des secteurs public et privé. Le coût du crédit demeure élevé avec des taux d'intérêt réels allant de 7 % à 12 %<sup>11</sup>.

**2.2.17. D'après l'étude sur l'intégration du secteur financier de 2010 portant sur les trois régions de l'Afrique, le secteur financier de l'Érythrée demeure sous développé en raison de son faible niveau d'intégration au système financier de la région du COMESA.** Le secteur financier de l'Érythrée n'est pas intégré

au système financier de la sous-région parce que le pays n'a pas encore rempli la condition de la stabilité macroéconomique requise pour adhérer au COMESA. Ainsi, l'Érythrée n'a pas réussi à attirer suffisamment d'investissement en capital dans les secteurs à fort potentiel de création d'emplois, ni stimulé la transformation économique régionale par un effet d'entraînement. Le Gouvernement érythréen doit mettre en œuvre des réformes de la politique financière pour avoir un secteur financier renforcé, efficace et plus inclusif.

**2.2.18. Gouvernance.** La dernière évaluation des politiques et des institutions du pays (EPIP) et d'autres classements révèlent d'importants problèmes de gouvernance. Le renforcement des institutions en est encore à ses premiers pas et les indicateurs de la participation et des droits de l'homme sont faibles (figure 1). Dans l'évaluation de 2012, l'Érythrée est classée à la 49<sup>e</sup> place sur 52 pays africains, à la 45<sup>e</sup> place sur 46 en Afrique subsaharienne et au 175<sup>e</sup> rang dans le monde. La transparence de la gestion des finances publiques est également problématique. Étant donné que le budget national n'est pas rendu public, l'évaluation de la qualité de la gestion des finances publiques pose un problème de taille. Néanmoins, les autorités du pays ont récemment pris des mesures pour décentraliser davantage la gouvernance, de sorte que les zobas jouissent à présent de l'autonomie et de l'autorité budgétaires pour définir et mettre en œuvre des politiques et programmes de développement propres à leurs régions.

Érythrée : Indicateurs de gouvernance (2012)



Source : Profil de pays, Banque africaine de développement, 2013

<sup>9</sup> La nouvelle loi autorise les institutions et les personnes physiques détentrices d'un compte en devise à l'utiliser pour effectuer des transactions internationales sans aucune restriction.

<sup>10</sup> La Banque de développement et d'investissement de l'Érythrée (Eritrea Development and Investment Bank) est une banque publique chargée d'octroyer des prêts aux projets publics et privés.

<sup>11</sup> En l'absence de subvention, les taux d'intérêt pourraient atteindre 30 % en fonction de la destination de l'argent emprunté.

### **2.2.19. Les données de différentes enquêtes mondiales sur la gouvernance<sup>12</sup> révèlent encore une tendance à la baisse des indicateurs de gouvernance de l'Érythrée.**

Ainsi, les indicateurs de la gouvernance dans le monde de 2012 montrent que les indicateurs de gouvernance du pays ne sont guère améliorés s'agissant de la stabilité politique, de l'absence de violence et de la lutte contre la corruption, mais qu'ils se sont détériorés dans les domaines de la liberté d'expression et de l'obligation de rendre compte, de la primauté du droit, de l'efficacité de l'administration publique et de la qualité de la réglementation<sup>13</sup>. Par ailleurs, le rapport de Transparency International classe l'Érythrée à la 150<sup>e</sup> place sur 180 pays notés par l'Indice de perception de la corruption de 2012 devant le Burundi, le Soudan et l'Angola.

### **2.2.20. Les classements EPIP de la BAD et de la Banque mondiale montrent que l'Érythrée doit améliorer la gestion économique et les réformes de la politique structurelle.**

L'évaluation de 2012 indique que les pouvoirs publics ont entrepris d'améliorer les politiques d'inclusion sociale et d'équité (Annexe VII). Cette tendance est sous-tendue par l'intérêt accordé à l'amélioration des ressources humaines dans un environnement régional marqué par une mauvaise gouvernance. En revanche, le classement attribué par l'évaluation EPIP du secteur financier, de l'intégration régionale, de l'équité dans l'utilisation des ressources publiques et des restrictions au commerce, n'a pas beaucoup évolué. Les problèmes particuliers de ces différents domaines ont été décrits en détail dans les sections précédentes du présent document et serviront à enrichir le dialogue sur les politiques entre la Banque et le Gouvernement érythréen.

### **2.2.21. Gestion des finances publiques.** Certaines améliorations ont été constatées,

notamment la conformité avec certaines bonnes pratiques internationales, en particulier le plan comptable et l'informatisation du système de paiement. Cependant, des lacunes subsistent dans la budgétisation, la qualité des rapports et l'accès à l'information. L'insuffisance des capacités, en particulier le manque de personnel qualifié et expérimenté, notamment les comptables et les agents chargés des acquisitions, est l'une des principales causes de la faiblesse de la gestion des finances publiques. Afin d'y remédier, le gouvernement a engagé un programme de renforcement des capacités dans ce domaine. Par ailleurs, la mise en œuvre d'un plan comptable conçu par le FMI et l'informatisation des services des impôts et des douanes ont bénéficié de l'appui technique de différentes institutions, notamment Afritac en Tanzanie. Ces initiatives doivent être maintenues et élargies.

**2.2.22. Le secteur privé** en Érythrée est embryonnaire et sous-développé ; il demeure handicapé par le manque de main d'œuvre qualifiée et d'infrastructures, notamment l'énergie et les routes. Le développement de ce secteur a également été entravé par la faiblesse du cadre juridique et réglementaire, notamment pour ce qui concerne l'application des lois. Ainsi, l'exécution d'un contrat prend environ 95 jours. Le système judiciaire souffre de la faiblesse de ses capacités et le système juridique est en transition. Les grandes difficultés liées à l'application des lois ont incité nombre d'intervenants à se tourner vers les secteurs non structurés. En règle générale, ces problèmes ont freiné la croissance du commerce, structuré ou non, le long des zones frontalières, limitant ainsi ses effets positifs potentiels pour la région.

**2.2.23. Compétitivité.** En 2012, le rapport Doing Business de la Banque mondiale a classé l'Érythrée à la 182<sup>e</sup> place sur 185 pays (Annexe XI). En 2013, le pays a reculé au 184<sup>e</sup> rang et se classait 43<sup>e</sup> sur les 46 pays d'Afrique subsaharienne. Sa compétitivité est donc considérée comme faible dans des domaines essentiels, notamment le climat des affaires et la facilitation du commerce. À titre d'exemple, d'après l'Indice de performance logistique

<sup>12</sup> Le Gouvernement érythréen a soulevé certaines questions fondamentales sur la méthodologie utilisée, ainsi que l'interprétation et la validité des résultats de certaines de ces enquêtes mondiales, sachant qu'elles ne prévoient pas la participation du gouvernement et d'autres parties prenantes sur le terrain. Les autorités érythréennes ont donc émis de fortes réserves sur les conclusions de ces enquêtes.

<sup>13</sup> Les indicateurs mondiaux de la gouvernance constituent un ensemble de résultats de la recherche qui résume les points de vue sur la qualité de la gouvernance d'un certain nombre d'entreprises, de citoyens et de répondants aux enquêtes spécialisées des pays industrialisés et des pays en développement.

(LPI)<sup>14</sup>, l'Érythrée est classée au 147<sup>e</sup> rang avec une note de 2,11, contre une moyenne de 2,46 pour l'Afrique subsaharienne (Annexe XV).

**2.2.24.** Afin d'améliorer le climat des affaires du pays, les autorités ont entrepris de développer les compétences et les principales infrastructures physiques, notamment à travers la création de la zone de libre-échange de Massawa<sup>15</sup>. Elles viennent également de lancer un programme de mobilisation de ressources pour l'investissement dans l'industrie extractive, l'énergie, la pêche et le tourisme. Deux conférences sur l'investissement ont été organisées en août et décembre 2012 pour mobiliser les investisseurs nationaux. Le programme de mobilisation des ressources vise 32 entreprises manufacturières, 13 hôtels, l'Eritrean Telecommunications Corporation (EriTel) et la National Insurance Corporation of Eritrea (NICE)<sup>16</sup> partiellement nationalisée.

**2.2.25.** La loi qui régit l'industrie extractive autorise le gouvernement à acquérir une participation non contributive de 10% dans toutes les opérations et une option pour acquérir 30 % supplémentaires. Afin d'optimiser la rentabilité de cette participation, le gouvernement envisage d'amender la loi pour faire en sorte que les conditions de l'accord d'exploitation puissent être modifiées au cas par cas. Cependant, l'Érythrée n'a pas encore adhéré à l'*Extractive Industries Transparency Initiative* (EITI) (Initiative pour la transparence dans les industries extractives). Les autorités considèrent que les activités en sont encore au stade initial<sup>17</sup>.

**2.2.26. Intégration régionale et commerce.** La coopération économique et l'intégration régionale sont indispensables pour la paix, la sécurité alimentaire et la croissance inclusive en Érythrée. Le pays est membre du COMESA, de la CEN-SAD, du NEPAD et de l'IGAD. Il a

également signé des accords d'investissement bilatéraux avec l'Italie, les Pays-Bas, le Qatar et l'Ouganda. L'Érythrée participe également au programme régional d'intégration financière du COMESA. La position stratégique du pays, à proximité de la région du Moyen-Orient, de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes Unis, du Yémen, d'Israël et de la zone économique de l'Est et du centre de l'Afrique, est un atout de taille. Même si le pays est facilement accessible par son littoral étendu et ses ports, ses principaux ports (Massawa et Assab) demeurent sous-utilisés par certains pays de la Corne de l'Afrique, ce qui limite leurs effets positifs potentiels sur la croissance économique et la création de revenus et d'emplois. Néanmoins, les autorités ont élaboré des stratégies pour le commerce et l'investissement en vue de permettre au pays d'accéder au marché régional, qui compte plus de 400 millions de consommateurs, en développant les infrastructures aéroportuaires de Massawa.

**2.2.27.** Cela étant, l'Érythrée reste confrontée à des problèmes sérieux qu'elle se doit de résoudre pour tirer profit de ces opportunités. Le commerce avec les pays membres du COMESA demeure limité, avec 20 % seulement des échanges (CNUCED). Par ailleurs, le pays continue de souffrir des pénuries d'électricité, d'eau et de devises et du manque de compétences et de ressources humaines. Il convient donc de lever toutes ces contraintes pour instaurer un climat des affaires propice à la croissance du secteur privé.

**2.2.28. L'infrastructure des secteurs du transport, de l'énergie, de l'eau et des ports est en mauvais état et nécessite des mesures correctives urgentes.** D'après l'indice du développement de l'infrastructure en Afrique de 2013, l'Érythrée occupe la 47<sup>e</sup> place sur 53 en raison du mauvais état de son réseau routier et des défaillances dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, de l'énergie et des TIC. Ces lacunes entraînent une augmentation du coût des affaires, entravant ainsi le développement du secteur privé et la connectivité nationale et régionale. Le peu de rentabilité des investissements et la faiblesse de la croissance sont des effets directs et indirects de ces problèmes. Ainsi, l'enquête sur la santé et la population de l'Érythrée de 2010 indique que le

<sup>14</sup> L'indice de performance logistique (IPL) de la Banque mondiale évalue le climat des affaires et la facilitation du commerce. Il renseigne sur le coût de la logistique pour la compétitivité du pays et les sources de ce coût.

<sup>15</sup> Proclamation No. 115/2001.

<sup>16</sup> EriTel et NICE ont mis sur le marché, respectivement 4,5 millions d'actions à 50 dollars EU l'unité et 1,3 million d'actions à 7,0 dollars EU.

<sup>17</sup> L'adhésion à l'EITI est un indicateur de la transparence et de l'obligation de rendre compte dans l'exploitation des ressources naturelles.

taux d'accès à l'eau potable a atteint 58 % et que 70 % des ménages ne disposent pas de toilettes. Le Plan d'action pour la gestion intégrée des ressources en eau (2009) constitue un cadre approprié pour résoudre ces problèmes.

**2.2.29. La sécheresse est un phénomène fréquent dans la Corne de l'Afrique, en général, et en Érythrée en particulier.** Elle a sévi en 2003, en 2008 et en 2011 et a eu des effets négatifs considérables sur la sécurité alimentaire et la nutrition. L'insuffisance des ressources en eau et la configuration géographique, notamment le relief montagneux et rocheux, ont compromis les programmes pour la sécurité alimentaire et la nutrition du pays, de sorte que le taux de malnutrition des enfants a atteint 50 % (Enquête sur la population et la santé, 2010). L'Érythrée dispose de moins de 10 % de terres arables irriguées et les ressources en eau disponibles couvrent à peine 15 % des besoins de la population. En 2011, la production de sorgho n'a pas dépassé 106 498 tonnes et celle du millet perlé a atteint à peine 11 315 tonnes, ce qui représente moins de la moitié de la production de 2006.

**2.2.30. Pourtant, l'agriculture et le pastoralisme sont les principaux moyens de subsistance d'environ 80 % de la population.** Les interventions dans le secteur agricole auront un impact significatif sur la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et l'accélération de la croissance inclusive, à travers l'amélioration de la productivité et des revenus en milieu rural. Ainsi, les communautés rurales verront leur résilience renforcée et la transition vers la croissance verte sera facilitée.

### 2.3. Questions sociales et transversales

**2.3.1. Pauvreté et inclusion sociale. Les indicateurs sociaux se sont améliorés, mais la pauvreté et l'inégalité entre les hommes et les femmes demeurent problématiques.** L'Érythrée a enregistré une certaine amélioration de ses indicateurs sociaux et des OMD ces dernières années. D'après l'Institut de recherche africain, PNUD (encadré 1), l'Érythrée est sur le point d'atteindre six de ses huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), mais éprouve des difficultés à progresser dans la réalisation des

objectifs 1 et 2. Les indicateurs de la santé montrent que la mortalité maternelle est de 204 pour 100 000, le taux de prévalence du VIH/Sida de 0,6 %, le taux de sensibilisation des jeunes sur le VIH/Sida de 90 % et le paludisme est pratiquement inexistant (Enquête sur la population et la santé, 2010). D'après les projections des taux de mortalité maternelle, l'Érythrée se classe au 4<sup>e</sup> rang derrière le Rwanda et deux autres pays africains en 1990, 2008 et 2015.

#### Encadré 1. Progrès de l'Érythrée dans la réalisation des OMD

##### En voie de réalisation

OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

OMD 4 : Réduire la mortalité infantile

OMD 5 : Améliorer la santé maternelle

OMD 6 : Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies

OMD 7 : Assurer un environnement durable

##### Peu de chances d'être atteints (en retard)

OMD 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim

OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Source : Institut de recherche africain, PNUD (2012)

**2.3.2. Malgré tout, les problèmes persistent.** L'indice de développement humain du pays demeure faible : l'Érythrée s'est classée au 181<sup>e</sup> rang sur 187 en 2012. Estimé à 0,351, l'indice de développement humain de 2012 est inférieur à la moyenne de 0,466 pour les pays du groupe à faible développement humain et de 0,475 pour les pays d'Afrique subsaharienne (graphique 7). La faiblesse de cet indice s'explique par le taux élevé de pauvreté et l'inefficacité des stratégies de redistribution de la croissance, notamment leur faible impact sur l'accroissement de la part du PIB de la majorité de la population rurale.

**2.3.3. Le développement des compétences en Érythrée est indispensable pour améliorer les chances de recrutement de la main d'œuvre, notamment les jeunes et les femmes.** Le manque de qualification des ressources humaines constitue l'un des plus graves problèmes que connaît le pays. Près de quatre femmes et deux hommes sur dix (38 % et 15 % respectivement) sont illettrés. De même, le nombre d'élèves inscrits dans les établissements

d'enseignement technique et de formation professionnelle est tombé de 5217 en août 2007 à 4012 en octobre 2009. Cependant, à la suite de l'application des réformes, on a constaté une nette amélioration de la situation avec une augmentation de 16 % du nombre d'inscrits durant la période 2010-2011.

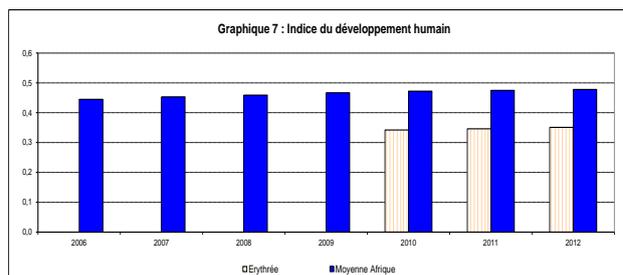
**2.3.4.** En dépit des progrès remarquables enregistrés dans l'enseignement supérieur, les jeunes filles demeurent sous-représentées, en particulier dans les établissements techniques et professionnels, ce qui réduit leurs chances de participer aux initiatives en faveur d'une croissance généralisée. En outre, les filles ne représentent que 36,6 % des effectifs des établissements techniques et professionnels intermédiaires et 38,4 % des inscrits dans les établissements techniques et professionnels supérieurs en 2010/11. L'indice de parité hommes-femmes était respectivement de 0,89, 0,77 et 0,71 dans les établissements primaires, intermédiaires et secondaires. Ces chiffres illustrent le fait que l'effectif féminin décroît quand le niveau d'enseignement s'élève. Avec une jeunesse qui représente près de la moitié de la population, l'Érythrée pourrait tirer un grand profit de cet atout démographique en investissant dans l'amélioration des compétences, la valorisation des ressources humaines et la réduction de l'inégalité entre les hommes et les femmes dans le système éducatif.

**2.3.5.** Les lacunes de l'offre dans l'enseignement et la qualification technique, les problèmes structurels du système éducatif, la faiblesse des capacités techniques et l'écart entre l'offre et la demande de techniciens constituent les principaux problèmes. Ces contraintes représentent un lourd fardeau pour le développement d'un pays qui ne s'est pas encore relevé des effets de la guerre et qui figure en queue de classement de l'indice du développement humain.

**2.3.6.** À cet égard, **le Gouvernement érythréen a accordé la priorité absolue à la formation et à l'éducation des jeunes afin de réduire le chômage et le sous-emploi et de favoriser une croissance inclusive et un développement socioéconomique durable.** Le sous-secteur de la formation technique et de l'enseignement professionnel, notamment, vise à produire des techniciens semi-qualifiés et

qualifiés pour répondre à la demande du marché du travail et améliorer la productivité.

**Graphique 7 : Indice du développement humain**



Source : Département des statistiques de la BAD à partir de la base de données du PNUD, 2012.

**2.3.7.** Par ailleurs, deux travailleuses sur dix et quatre travailleurs sur dix (22 % et 42 %) exercent des activités agricoles à petite échelle, en comptant le plus souvent sur la pluviométrie (Enquête sur la population et la santé 2010). On retrouve pratiquement la même proportion chez les employés (23 % de femmes et 24 % d'hommes), notamment dans le petit commerce et les services. Par ailleurs, environ 60,3 % de la population est âgée de moins de 25 ans, mais plus de 54 % des hommes, en particulier les jeunes, sont soit au chômage, soit sous-employés dans les travaux agricoles saisonniers. En conséquence, le manque de perspectives d'emploi et la baisse de l'activité économique ont favorisé l'émigration, notamment des jeunes hautement et peu spécialisés. C'est ainsi que l'on estime que des milliers de jeunes ont quitté le pays pour travailler et avoir un meilleur revenu en Europe, au Soudan, au Soudan du Sud et au Moyen-Orient, ainsi qu'en Afrique du Sud et en Italie.

**2.3.8.** Le Gouvernement érythréen a mis au point un cadre pour le développement des compétences et la création d'emplois<sup>18</sup>. Cependant, il a besoin d'aide pour que ces initiatives puissent produire des résultats tangibles. Les projets en cours de la Banque dans le domaine de la formation technique et de l'enseignement professionnel ainsi que dans l'enseignement supérieur (Annexe I (B)) donnent un certain nombre d'enseignements et d'opportunités, notamment en matière de formation axée sur la création accrue d'emplois.

<sup>18</sup> Plan de développement du secteur de l'éducation 2013-2017 ; Programme de formation pour les adultes et les jeunes, 2010.

**2.3.9. Parité hommes-femmes.** Afin de corriger le déséquilibre dans ce domaine, les autorités ont ratifié et promulgué plusieurs textes de loi concernant notamment la législation foncière, la violence contre les femmes et les mariages précoces.<sup>19</sup> Elles ont également pris diverses mesures. C'est ainsi qu'elles ont approuvé une politique nationale en matière d'égalité hommes-femmes (NPG 2004) par le biais de l'Union nationale des femmes érythréennes (National Union of Eritrean Women, NUEW) et adopté le Plan d'action national pour l'égalité hommes-femmes (NGAP 2003-2008). Ce plan prévoit des stratégies distinctes pour l'éducation des femmes et la sensibilisation sur l'égalité hommes-femmes, ainsi qu'un système de collecte de données pour assurer un suivi et une évaluation efficaces de son exécution.

**2.3.10.** La réduction des disparités entre hommes et femmes a enregistré des progrès perceptibles, surtout en termes de promotion des femmes dans certains domaines. On peut citer notamment l'amélioration des compétences et des résultats dans le domaine de l'éducation. L'Union des femmes érythréennes a également lancé un programme pour mettre en place une « **infrastructure physique** » sous forme de centres de ressources dans chaque sous-région. L'Union et le gouvernement ont également pris des mesures pour créer des services chargés des questions d'égalité et installer des centres de liaison dans tous les ministères.

**2.3.11.** Cependant, des problèmes persistent, notamment l'inégalité des chances pour les jeunes et les femmes en matière d'activité économique. Le profil de l'égalité hommes-femmes de 2008 appuyé par la Banque et l'Enquête sur la population et la santé (2010)<sup>20</sup> font état de sérieux problèmes. Ainsi, la proportion des hommes dans la main d'œuvre de 15 à 64 ans en activité dans le secteur structuré est de 61 %, contre 15 % pour les femmes. La majorité de la main d'œuvre féminine est employée dans des micro et petites

entreprises du secteur non structuré avec un revenu aussi faible qu'aléatoire. L'autonomisation des femmes reste donc limitée. La faiblesse des revenus issus des activités économiques non structurées des femmes a freiné les progrès dans la réalisation de l'OMD 1 et le développement général du pays.

**2.3.12.** La mise à jour du profil de l'égalité hommes-femmes, la collecte de données détaillées ventilées par sexe et le renforcement des capacités humaines et institutionnelles permettront d'identifier les lacunes dans les différents domaines et d'établir un plan d'action approprié. La Banque envisage de travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement érythréen dans ce domaine.

### **3. OPTIONS STRATÉGIQUES**

#### **3.1 Cadre stratégique du pays**

**3.1.1. Agenda de développement du gouvernement.** Le Gouvernement érythréen est sur le point d'achever la mise au point du Plan quinquennal national de développement qui s'articule autour des trois axes/piliers stratégiques ci-après : i) valorisation du capital humain ; ii) sécurité alimentaire ; et iii) développement de l'infrastructure. Les autorités envisagent de mettre en place les conditions nécessaires pour l'émergence d'une économie moderne, techniquement avancée et compétitive sur le plan international. La finalisation des plans sectoriels est en très bonne voie. Ces plans, qui couvrent la période 2013-2017, ont, pour la plupart, été achevés. Il s'agit notamment des plans concernant l'éducation, l'agriculture, l'énergie, l'eau, l'assainissement et l'environnement. Ils ont été présentés au ministère du Développement national pour intégration au plan national de développement.

**3.1.2.** Les plans sectoriels exposent clairement les problèmes, les contraintes et les opportunités de développement ainsi que les orientations stratégiques, les priorités et les stratégies de mise en œuvre du gouvernement pour la période 2013-2017. Les plans sectoriels mettent l'accent sur la réalisation des OMD du pays et la réduction de la pauvreté. Il faut noter que la planification dans le secteur de l'éducation et du développement humain est la plus avancée.

<sup>19</sup> Le Gouvernement a notamment ratifié et promulgué les textes portant sur: la législation foncière, l'interdiction des mutilations génitales féminines, la violence envers les femmes et les mariages précoces.

<sup>20</sup> L'enquête sur la population et la santé en Érythrée (2010) fournit des données intéressantes sur divers sujets, notamment l'éducation, la santé et l'emploi.

**3.1.3.** Afin de favoriser la valorisation du capital humain, les autorités ont établi le **Plan de développement du secteur de l'éducation (2013-2017)** et la stratégie qui l'accompagne. Cette dernière reflète l'engagement des autorités à développer le secteur et le rôle essentiel que l'éducation et les compétences devraient jouer dans la promotion d'un développement socioéconomique inclusif en Érythrée. Les principaux objectifs visent à développer l'enseignement technique et la formation professionnelle, promouvoir l'éducation et la qualification de la main d'œuvre et la concrétisation de l'égalité hommes-femmes. De même, les secteurs comme l'agriculture, l'environnement, l'eau et les ressources naturelles ont également bénéficié de plans stratégiques qui sous-tendent l'agenda de développement des pouvoirs publics.

**3.1.4.** Cependant, la finalisation du Plan national de développement prend plus de temps que prévu, en raison notamment des problèmes liés aux capacités et aux statistiques. Il est plus qu'urgent de renforcer les capacités, en particulier dans les domaines de la gestion des finances publiques, de la planification économique, des statistiques sur l'égalité hommes-femmes et du suivi et de l'évaluation.

## **3.2. Coordination de l'aide, conformité et harmonisation**

**3.2.1.** Le Gouvernement érythréen est très attaché à l'autosuffisance. Il s'emploie donc à limiter le recours à l'aide étrangère, partant du principe que le développement d'un pays souverain ne doit pas s'appuyer sur l'aide, mais plutôt sur les investissements des partenaires au développement. Les relations tendues entre l'Érythrée et une partie de la communauté régionale et internationale l'ont amenée à adopter une stratégie visant à tenir à distance ces pays et organisations internationales.<sup>21</sup>

**3.2.2.** Outre la BAD, les institutions des Nations Unies<sup>22</sup> et l'UE sont les principaux partenaires au développement multilatéraux

encore présents en Érythrée. Le Gouvernement japonais (JICA), la Chine, l'Union européenne et la FAO fournissent une assistance technique. Le Forum des partenaires au développement de l'Érythrée, comprenant les partenaires présents à Asmara, se réunit une fois par trimestre pour échanger des informations sur les questions de développement. Le forum est appuyé par des groupes de travail techniques. Cependant, les partenaires au développement n'ont pas encore harmonisé leurs procédures, programmes ou modalités de financement avec la Déclaration de Paris.

**3.2.3.** Le Gouvernement érythréen ne participe pas aux réunions consacrées à la coordination et l'harmonisation de l'aide. Sa politique empêche les organismes et institutions étatiques de traiter directement avec les partenaires au développement, ce qui a eu pour effet de limiter les interventions dans les secteurs les plus vitaux (Annexe IX). C'est pourquoi, la Banque a décidé de tenir compte de ce fait dans ses interventions, tout en s'efforçant de renforcer son aide et ses services consultatifs pour prendre en charge les problèmes urgents des secteurs essentiels les moins bien desservis.

## **3.3 Forces et atouts ; défis et contraintes**

**3.3.1. Forces et atouts.** L'Érythrée est dotée de diverses ressources minérales exploitables, notamment l'or ; la potasse ; et le sel gemme, comme l'ont confirmé les récentes explorations (Annexe VIII). En outre, le Code minier national offre des avantages attrayants et compétitifs et des mesures incitatives aux investisseurs<sup>23</sup>. L'émergence de ce secteur comme nouvelle source de croissance, devrait permettre, si les conditions d'une bonne gestion sont réunies, de diversifier l'économie à moyen terme pour améliorer la résilience et les moyens de subsistance de la population<sup>24</sup>. Partenaire digne de confiance de l'Érythrée, la Banque continuera à encourager les autorités du pays à utiliser la Facilité africaine de soutien juridique

<sup>21</sup> En 2011, la Banque mondiale a fermé ses bureaux d'Asmara.

<sup>22</sup> Un cadre de coopération et de partenariat stratégique portant sur la période 2013-2016 a été conclu en janvier 2013 entre le Gouvernement érythréen et l'ONU. Outre l'aide alimentaire et la reconstruction d'urgence, le système des Nations Unies consacre son aide au secteur social et à l'agriculture.

<sup>23</sup> La participation de l'État dans tous les projets de l'industrie extractive est fixée à 10 % avec possibilité d'acquérir 30 % supplémentaires, contre 50 % en Égypte et 60 % au Soudan, qui se trouvent dans la même région.

<sup>24</sup> La Division de recherche fédérale de la bibliothèque du Congrès indique que certains pays, comme la Corée du Sud, l'Allemagne, l'Afrique du Sud, la Chine et l'Italie ont investi en Érythrée.

pour faire en sorte que l'exploitation des ressources du pays se traduise par des retombées substantielles pour la majorité de la population.

**3.3.2.** L'investissement dans le développement des ports d'Assab et de Massawa constitue également une possibilité de diversification. Ces ports pourraient servir de plateforme pour le commerce de transit au profit des pays du COMESA et d'autres pays enclavés. À cet égard, la zone de libre-échange de Massawa a été mise en place et des entreprises internationales ont été sollicitées pour gérer des investissements dans les ports et le secteur du transport.

**3.3.3.** La situation géostratégique de l'Érythrée et sa longue côte offrent des opportunités d'investissement dans l'industrie de la logistique commerciale qui est encore embryonnaire. Le nouvel aéroport international construit récemment à Massawa, au Nord de la région de la mer rouge, a les capacités requises pour faciliter le commerce en expansion des poissons et fruits de mer très prisés sur les marchés. Le littoral étendu offre également d'immenses possibilités de promotion d'un tourisme ciblé grâce, notamment, aux vallées des montagnes qui entourent Asmara, à la côte de toute beauté et aux sites historiques de la région. Cette situation géographique explique également le maintien de relations étroites avec les pays du Moyen-Orient, en dépit des sanctions de l'ONU.

**3.3.4. Défis et contraintes.** L'économie érythréenne reste confrontée aux problèmes énumérés ci-après qui compromettent de plus en plus la croissance inclusive et la création d'emplois.

- i) **Manque de compétences et de ressources humaines.** Les secteurs public et privé du pays sont, pour une grande part, confrontés à la faiblesse du capital humain, ce qui compromet sérieusement la transformation économique et sociale du pays. Dans ce contexte, les investissements dans le perfectionnement des compétences et la valorisation du capital humain sont indispensables pour renforcer les capacités de création de nouveaux moyens de subsistance, tout en

s'attaquant au problème du chômage des jeunes.

- ii) **Faiblesse de la productivité agricole.**

Le secteur agricole de l'Érythrée, qui a subi de plein fouet les effets du changement climatique, connaît de sérieux problèmes qui ont des conséquences directes sur la pauvreté, la croissance et les résultats des OMD. En un mot, les rendements sont très faibles, ce qui se traduit par la malnutrition et l'imprévisibilité et la faiblesse des revenus, induites essentiellement par la fragilité des sols, les sécheresses cycliques et les chocs hydriques. Le nouveau plan stratégique (2013-2017) met l'accent sur la conservation des sols et de l'eau et les intrants technologiques, pour stimuler la productivité agricole. Ces choix reflètent, non seulement les efforts visant à améliorer la productivité, mais aussi la résilience et l'exploitation durable des terres. Le pays doit renforcer ses capacités dans ce domaine particulier qui joue un rôle essentiel dans l'amélioration du développement humain et la promotion de la croissance inclusive et verte, tout en contribuant à réduire l'inégalité entre les hommes et les femmes. De fait, les interventions visant à augmenter la productivité agricole et les revenus de ce secteur contribueront à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire, à l'amélioration de la nutrition et, par voie de conséquence, à la croissance économique durable.

- iii) **La fragilité de la paix et de la stabilité régionales et l'isolement international constituent** de sérieux obstacles au développement du pays. Depuis plusieurs années, la région est en proie à des conflits frontaliers. À cet égard, le maintien des sanctions de l'ONU commencera probablement à produire ses effets négatifs sur les flux d'investissements directs étrangers et la situation budgétaire de l'Érythrée.

iv) **Défis de la gestion macroéconomique et de la gouvernance.** L'objectif des pouvoirs publics consistant à réaliser une « croissance économique rapide, durable et largement partagée et à réduire la pauvreté grâce à l'autosuffisance » risque d'être compromis si les obstacles à la gestion macroéconomique ne sont pas correctement surmontés. Il s'agit, notamment, d'améliorer en permanence la gestion des finances publiques dans les domaines essentiels que sont la planification économique, le cadre des dépenses à moyen terme, l'établissement du budget annuel, la gestion financière et la comptabilité, la planification des investissements et les acquisitions.

v) **Faiblesse des infrastructures.** Le gouvernement a investi dans l'infrastructure, notamment les routes, l'énergie, les télécommunications etc. Cependant, des lacunes persistent dans le secteur de l'énergie et le réseau routier est peu développé. Il faut pallier ces insuffisances pour stimuler le commerce et les autres activités et renforcer la compétitivité. Il faut également renforcer l'approvisionnement en eau et l'assainissement pour permettre au pays d'atteindre ses objectifs à long terme. La quasi-totalité des besoins en eau est satisfaite par les ressources souterraines. Dans l'état actuel des choses, la mise en valeur et la gestion des nappes phréatiques constitue la solution la plus viable.

vi) **Faiblesse des capacités statistiques et du système de suivi et d'évaluation.** L'absence de statistiques socioéconomiques est l'un des principaux freins à la finalisation du Plan national de développement et à son exécution. Le manque d'interaction entre les différentes parties prenantes du système national de statistique (producteurs, utilisateurs et partenaires) est au cœur de ce problème qui est dû au caractère inapproprié du cadre

opérationnel de collecte, coordination et diffusion des statistiques nationales pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre du Plan national de développement. L'absence d'une base de données statistiques nationale crédible a également entravé la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation solide. Un appui est nécessaire pour actualiser les données sur les secteurs économique et social et établir un plan directeur de la statistique, une loi sur la statistique, des statistiques démographiques et sociales et préparer les comptes nationaux.

### 3.4 Examen de la performance du portefeuille pays et positionnement de la Banque

3.4.1. Jusqu'à présent, les activités de la Banque en Érythrée se sont limitées à l'appui aux projets. Pendant plusieurs années, l'engagement stratégique de la Banque avec le Gouvernement érythréen a été axé sur l'amélioration du capital humain et des moyens de subsistance. C'est ainsi que la Banque fournit actuellement un appui aux projets de développement dans l'enseignement technique et la formation professionnelle ainsi que dans l'enseignement supérieur, qui sont des domaines où elle bénéficie d'un avantage comparatif, sachant qu'ils font partie de ses principales activités dans le développement des compétences et la technologie. Dans ce contexte, nombre d'interventions ont été effectuées (cf. Annexes I B et C). L'engagement de la Banque a contribué à la positionner comme acteur fiable et crédible dans ce domaine en Érythrée. En tant que partenaire digne de confiance, elle poursuivra sa collaboration avec le gouvernement en mettant au point des produits du savoir dans les domaines de la compétitivité et de la productivité dans certains secteurs, notamment l'agriculture, comme cela a été fait pour les secteurs sociaux (section 3.4.2 et 3.4.3). Cette initiative sera explorée en étroite coopération avec le Département de la recherche sur le développement (EDRE).

3.4.2. **Historique de l'intervention du Groupe de la Banque en Érythrée.** À ce jour, le Groupe de la Banque a financé 10 projets et une

étude d'une valeur totale de 101 millions d'UC, dont 33% en dons du FAD et le reste en prêts du FAD<sup>25</sup>. Ce qui distingue les activités de la Banque en Érythrée, c'est son appui croissant pour lever certaines des contraintes les plus pesantes. Ainsi, le Centre de ressources régional pour l'Afrique de l'Est (EARC) maintient un dialogue constant avec le Gouvernement érythréen sur les grandes questions stratégiques. En résumé, le secteur social a bénéficié de la plus grosse part des engagements (environ 43 %) à l'appui de trois opérations dans le secteur de l'éducation. Les parts des secteurs de l'agriculture et de l'infrastructure ont atteint respectivement 29 % et 7 %. Les 21 % restants ont été consacrés au financement d'un projet de reconstruction d'urgence, du programme de gestion économique et financière<sup>26</sup> et des secours humanitaires d'urgence aux victimes de la sécheresse de 2002. Comparé à l'appui fourni par les autres partenaires au développement, le rôle de la Banque demeure vital s'agissant de l'allocation de ressources à des domaines stratégiques, en particulier au secteur de l'éducation (Annexe IX).

**3.4.3. Le portefeuille actuel de la Banque** comprend deux projets dans le sous-secteur de l'éducation avec un investissement total net de 24,92 millions d'UC. Ces deux projets ont été approuvés durant la période du dernier DSP-I (2009-2011): i) appui au projet de développement de l'enseignement supérieur, qui a été approuvé en avril 2010 pour un montant de 12,9 millions d'UC et financé par une allocation au titre du FAD-11, et ii) appui au projet d'enseignement technique et de formation professionnelle, qui a été approuvé en novembre 2011 pour un montant de 12,02 millions d'UC et financé au titre du FAD-12.

**3.4.4. Suivi et évaluation du portefeuille.** Durant la préparation du DSP-I, la Banque a entrepris avec le Gouvernement érythréen un examen de la performance du portefeuille pour les deux projets en cours. La mission de supervision, qui a été effectuée en avril 2014, a constaté que l'exécution des deux opérations

était satisfaisante et a attribué une note de 2,77 pour l'état d'avancement du projet de l'enseignement supérieur et de 3,00 pour celui de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Cependant, des problèmes ont été constatés, notamment dans la passation des marchés, les décaissements, en plus des retards dans la présentation des rapports d'audit et le versement des fonds de contrepartie en temps voulu (voir le paragraphe 3.4.7). De manière générale, la performance du portefeuille est satisfaisante avec une note de 2,75 pour l'état d'avancement du projet de l'enseignement supérieur et de 3,00 pour le projet de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Le taux moyen de décaissement est à présent de 73,6 %. Il n'existe aucun projet à risque ni de projet vieillissant. L'âge moyen du portefeuille est de 3,1 ans (voir l'Annexe I (B) pour les détails). On a toutefois relevé certaines défaillances en matière de capacités, notamment le respect partiel des conditions arrêtées pour l'acquisition de l'équipement pour les écoles techniques (voir l'Annexe VI) et des difficultés opérationnelles qui ont entravé l'exécution du programme, mais sans compromettre les résultats attendus en matière de développement.

**3.4.5. Performance du Groupe de la Banque.** Les opérations en cours financées durant la période du dernier DSP-I sont conformes au pilier de la stratégie et correspondent aux objectifs de développement du pays. Le suivi des projets durant la période considérée a été renforcé par des supervisions périodiques de la Banque. La bonne performance du portefeuille s'explique, en partie, par le suivi constant assuré par le même chef de projet durant les deux dernières années. La Banque a également assuré une formation en 2013 sur les acquisitions et la gestion financière afin de renforcer les capacités des cellules d'exécution des projets.

**3.4.6. Performance du gouvernement.** La performance du gouvernement dans l'exécution des projets de la Banque est très bonne. L'exécution suit son cours et de bons résultats ont été obtenus dans les deux projets. Cependant, la faiblesse des capacités et la maîtrise insuffisante des règles et des procédures de la Banque contribuent à retarder

<sup>25</sup> Excepté un don BAD (2,0 millions d'UC) approuvé en 2009 pour un projet d'aide alimentaire d'urgence durant la sécheresse de 2008.

<sup>26</sup> Le projet de reconstruction d'urgence, qui a été achevé en 2003, comprenait, notamment, des travaux de remise en état. Le financement d'un institut de formation d'enseignants et la construction de 6 collèges.

la mise en œuvre des projets. Le Gouvernement érythréen est également confronté à d'autres problèmes, notamment le caractère irrégulier de la supervision en raison de la configuration géographique, qui rend l'accès aux sites lent et coûteux, un système de suivi et d'évaluation inefficace et un manque de coordination. Cependant, les autorités ont établi des règles strictes pour les activités d'exécution, elles vérifient la destination des fonds et réalisent des audits de rentabilité. En septembre 2013, la Banque a assuré une formation sur ses procédures pour contribuer à renforcer les connaissances et les capacités des cellules d'exécution des projets.

**3.4.7. Plan d'amélioration du portefeuille pays.** Afin de régler les questions liées au portefeuille, un plan d'amélioration du portefeuille de pays a été élaboré conjointement avec le Gouvernement érythréen. Ce plan traite des quatre grands problèmes ci-après : i) la méconnaissance des règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition et de décaissement ; ii) les retards dans le processus de passation des marchés ; iii) les retards dans la présentation des rapports d'audit à la Banque, et ; iv) les retards dans le versement des fonds de contrepartie. En ce qui concerne les règles et procédures de la Banque, la question a été réglée grâce à une formation assurée sur place, en septembre 2013, à l'intention des équipes des cellules d'exécution des projets de l'enseignement technique et professionnel et de l'enseignement supérieur. Cette formule sera maintenue. Pour chaque problème identifié, le gouvernement et la Banque ont arrêté une série de mesures et définis les indicateurs de performance qui seront utilisés pour suivre et évaluer la performance de la gestion des projets (Annexe VI).

### **3.5 Résultats et enseignement tirés de l'exécution du DSP-I 2009-2011**

**3.5.1. Résultats obtenus.** Le rapport d'achèvement de projet (RAP (ADF/BD/IF/2012/216 ; 23 novembre 2012) et la revue de la performance du portefeuille (2013) font état de résultats satisfaisants s'agissant des interventions antérieures de la Banque en Érythrée (Annexe I (B) et XII). C'est le cas, par exemple, pour : i) l'amélioration des indicateurs de la santé, grâce à un système

d'alimentation en eau de bonne qualité qui a soulagé 5500 femmes de Gellalo de la corvée d'eau ; ii) le renforcement de l'environnement d'apprentissage à travers les mesures ci-après : a) la construction de 80 classes dans le cycle primaire, 120 classes du niveau intermédiaire et 25 classes spécialisées, et b) l'amélioration significative du ratio élèves/quantité de manuels scolaires, suite à la fourniture de 400 557 ouvrages aux établissements primaires contre 2 475 952 aux collèges.

**3.5.2.** Par ailleurs, il y a de fortes chances que les opérations en cours atteignent les résultats attendus en matière de développement. Au nombre des principaux résultats obtenus jusqu'à présent dans l'exécution du DSP-I 2009-2011, on peut citer : i) le renforcement des capacités nationales en matière d'enseignement, de recherche et de services dans les sept établissements d'enseignement supérieur, qui produisent à présent 2000 étudiants diplômés par an ; ii) la remise en état de deux établissements d'enseignement supérieur et l'extension de leur infrastructure, notamment quatre laboratoires d'ingénierie ; iii) le recrutement de 205 enseignants pour la formation du 3<sup>e</sup> cycle selon diverses modalités (dans le pays et à l'étranger et par l'enseignement à distance) ; et iv) l'acquisition d'un équipement pour trois établissements techniques existants.

**3.5.3. Enseignements tirés.** Les principaux enseignements tirés des interventions de la Banque au titre du DSP-I 2009-2011 et pris en compte dans le DSP actuel sont résumés à l'encadré 2.

## **4. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE**

### **4.1. Justification et sélectivité stratégique**

**4.1.1.** Dans l'ensemble, l'Érythrée a enregistré une croissance économique satisfaisante, mais elle demeure confrontée au problème de l'inclusion, sachant que le fort taux de chômage et la pauvreté ont été aggravés par les problèmes d'environnement. Ce sont 80 à 85 % des élèves qui quittent chaque année le cycle secondaire, sans avoir une formation correspondant aux besoins du marché du travail, si bien qu'ils vont grossir la masse des

chômeurs. La faiblesse du niveau d'enseignement et des compétences constitue un obstacle réel à l'intégration au marché du travail et à la participation à la croissance économique. Les rapports du ministère de l'Éducation<sup>27</sup> soulignent que les entreprises et les fabricants se plaignent de ne pas trouver sur le marché du travail le nombre requis de travailleurs qualifiés et de techniciens nécessaires pour augmenter la production. Dans ce contexte, le Gouvernement érythréen considère le renforcement de la valorisation du capital humain, en particulier l'enseignement technique et la formation professionnelle, comme une priorité absolue.

**4.1.2.** La réalisation des objectifs d'inclusion est aussi contrariée par les effets négatifs des sécheresses cycliques sur les activités économiques, les moyens de subsistance et l'égalité entre les hommes et les femmes. L'agriculture est la principale source de revenu de la population. D'après le rapport de l'Enquête sur la population et la santé (2010), près de 80 % de la population de l'Érythrée vit de l'agriculture, activité fortement dépendante des ressources en eau souterraines. Toutefois, comme la plupart des pays de la Corne de l'Afrique, l'Érythrée est sujette à de fréquentes sécheresses qui menacent la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance de la majorité de la population.<sup>28</sup> Ces sécheresses cycliques compromettent la disponibilité des denrées alimentaires et augmentent les chocs hydriques, aggravant ainsi la vulnérabilité sociale et économique des femmes en les exposant à d'autres risques, notamment la violence. En Érythrée, on estime que les femmes assurent 60 % du travail du ménage, ce qui est très important pour la production et la sécurité alimentaires. Les femmes rurales qui accèdent aisément aux sources de production vivrière sont mieux placées pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition du ménage.

#### 4.1.3. Depuis quelques temps, l'engagement

<sup>27</sup> Ministère de l'Éducation, Rapport de la revue du sous-secteur sur l'enseignement technique et la formation professionnelle (TVET).

<sup>28</sup> À titre d'exemple, l'insuffisance de denrées alimentaires a pour effet d'augmenter le nombre des enfants (50 % de la population en 2010) qui souffrent d'un ralentissement de croissance et de malnutrition chronique.

de la Banque en Érythrée met l'accent sur le financement des projets du secteur de l'éducation. Des résultats significatifs ont été obtenus, mais des problèmes sérieux persistent. Les lacunes dans le renforcement des compétences ont considérablement affaibli les capacités techniques de la main d'œuvre du pays dans les secteurs structuré et non structuré.

**4.1.4.** Conformément à la stratégie décennale de la Banque, le présent DSP-I vise à consolider les acquis obtenus jusqu'à présent en fournissant une plateforme pour améliorer la sélectivité dans le cadre d'un domaine opérationnel essentiel unique, « le renforcement des compétences et de la technologie », parallèlement à diverses activités d'appui dans les domaines sensibles, notamment la sécurité alimentaire, l'égalité hommes-femmes et l'amélioration de la résilience. L'objectif principal consiste à aider effectivement le pays à combler les lacunes urgentes en matière d'inclusion et de transition vers la croissance verte, tout en préparant le terrain pour l'achèvement du Plan national de développement et l'élaboration d'un DSP détaillé.

#### Encadré 2.

##### Enseignements tirés de l'exécution du DSP-I 2009-2011

**Viabilité et appropriation.** L'appui futur de la Banque visera à assurer la participation active des principaux utilisateurs des services du projet.

**Produits du savoir, renforcement des compétences et dialogue avec le pays.** L'Érythrée est confrontée à de sérieux problèmes de développement. Le gouvernement est résolu à les résoudre. Il a grand besoin d'une aide dans ce domaine, mais le pays est relativement isolé. La Banque devra aller au-delà du financement des projets et diversifier l'utilisation des instruments dont elle dispose pour contribuer effectivement à la solution des problèmes du pays. Pour ce faire, il faudra procéder à un travail analytique, renforcer les capacités et organiser un dialogue avec le pays. Ces actions, qui devront être maintenues dans le temps, supposent également une confiance renouvelée et un respect mutuel.

**Données de référence et indicateurs de résultats.** L'Érythrée manque de données dans la plupart des secteurs. Les futures interventions de la Banque devront s'assurer, dès le début de la préparation du projet, que des mesures appropriées seront prises pour combler cette sérieuse lacune.

**Suivi et évaluation.** Les cadres du suivi et de l'évaluation sont encore inappropriés. La Banque devrait explorer avec le Gouvernement érythréen les voies et moyens de l'aider à renforcer ses capacités afin

de mettre en place un système de suivi et d'évaluation efficace, à la fois sur le plan général et au niveau du projet. Ainsi, les conditions requises pour l'exécution du Plan national de développement seront réunies.

**Plan d'amélioration de la performance du portefeuille pays (CPIP).** Les mesures prises dans le cadre du plan doivent être réalistes et viser des objectifs réalisables dans un délai déterminé afin d'améliorer la performance du portefeuille.

**4.1.5.** L'orientation stratégique du DSP-I 2014-2016 de l'Érythrée s'appuie sur l'analyse du contexte, l'évaluation des forces et des faiblesses du pays, les défis et les opportunités et les consultations avec les principales parties prenantes, notamment le gouvernement, les partenaires au développement et les bénéficiaires des interventions de la Banque. Le DSP-I est également conforme aux objectifs et stratégies de développement nationaux et sectoriels prioritaires, à la Stratégie décennale de la Banque et au Document de stratégie régionale pour la région de l'Afrique de l'Est. Il cadre également avec la Stratégie du secteur agricole (2010-2014) et la Stratégie de la Banque pour le capital humain en Afrique (2014-2018). Enfin, on a souligné la nécessité de renforcer en permanence les acquis et les avantages comparatifs de la Banque, ainsi que les enseignements tirés de l'exécution des opérations précédentes.

**4.1.6. Consultations avec les parties prenantes.** Afin d'assurer une harmonisation parfaite avec les priorités du développement national et d'optimiser les synergies, on a organisé, en 2011-2012 à Asmara, dans le cadre de la préparation du présent DSP-I, une série de consultations avec les autorités nationales et les partenaires au développement et les organismes chargés de mettre les acteurs du secteur privé en relation avec les pouvoirs publics (Annexe XIV).

**4.1.7.** Ci-après les principales conclusions de ces consultations : i) la reconnaissance du rôle de la Banque dans la contribution à la résolution des problèmes du pays, comme l'atteste son engagement continu en faveur de la valorisation du capital humain, conformément aux priorités nationales ; ii) la nécessité de renforcer la confiance et, pour les autorités, de prendre des mesures afin de publier les informations qui permettront à la Banque de renforcer son

assistance en vue de surmonter les obstacles majeurs auxquels le pays fait face ; iii) la nécessité pour la Banque de renforcer ses services dans le domaine des produits du savoir et des conseils ; iv) la nécessité pour la Banque de maintenir le dialogue avec le gouvernement concernant les différents produits financiers et services consultatifs offerts par le Groupe de la Banque ; (v) la nécessité pour la Banque de travailler en étroite collaboration avec les pouvoirs publics, pour élaborer et exécuter un programme de développement des capacités visant à améliorer la gestion des finances publiques, la gestion et la planification économiques, les statistiques, ainsi que le suivi et l'évaluation, en vue de réunir les conditions requises pour la finalisation et la mise en œuvre du Plan national de développement ; et vi) la Banque collaborera étroitement avec les institutions spécialisées des Nations Unies dans les domaines des statistiques, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, de l'éducation, du renforcement des capacités et de l'égalité hommes-femmes (Annexe IX).

**4.1.8. Objectif et pilier stratégique du DSP-I.** La stratégie intérimaire d'aide au pays du Groupe de la Banque pour la période 2014-2016 repose sur un pilier unique intitulé **Renforcement des compétences et de la technologie à l'appui de l'inclusion et de la transition vers une croissance verte.**

**4.1.9.** En dépit des progrès remarquables qui ont été enregistrés, la valorisation encore embryonnaire du capital humain et sa faible adéquation avec les besoins du marché du travail continuent de faire obstacle à la création d'emplois et à la généralisation de la croissance et de la réduction de la pauvreté. L'investissement dans le perfectionnement des compétences est un moyen efficace de mettre en œuvre les politiques nationales de développement inclusif et de réduction de la pauvreté.

**4.1.10.** Le choix de ce pilier se justifie par la nécessité : i) de consolider les acquis de l'engagement continu de la Banque en faveur du développement du capital humain en relevant les défis urgents en suspens ; ii) d'engager un dialogue sur les principaux problèmes du pays et de fournir des services consultatifs pour le

renforcement des capacités afin de contribuer à réunir les conditions nécessaires pour finaliser et mettre en œuvre le PND, tout en préparant le terrain pour le DSP détaillé de la Banque ; et iii) de contribuer à assurer une inclusion qui tient compte des spécificités des femmes, à améliorer les moyens de subsistance et à renforcer la résilience en intégrant les questions de l'égalité hommes-femmes et de la sécurité alimentaire.

## 4.2 Enveloppe de ressources indicative de la Banque

**4.2.1.** Le DSP-I couvrira l'ensemble du cycle du FAD-13. Les ressources internes de la Banque se décomposent comme suit : i) ABP au titre du FAD-13 d'un montant de 15 millions d'UC (prêts et dons). L'allocation de l'Érythrée sera divisée à égalité entre un don et un prêt ; et ii) le guichet des opérations régionales pour les opérations éligibles. Dans ce dernier cas, il convient de noter que le gouvernement a fait part de sa volonté de participer à la deuxième phase du Programme régional de résilience face à la sécheresse et de promotion de moyens de subsistance durables (DRSLP-II) pour la période 2014-2018 et a présenté une demande officielle en ce sens. Ce programme constitue un moyen efficace pour renforcer la résilience et traiter les problèmes cycliques de la sécheresse et de l'insécurité alimentaire. À cet égard, le gouvernement a confirmé son engagement à utiliser à cet effet un montant de 1,5 million d'UC, représentant 10 % de l'ABP du pays. L'Érythrée pourrait également bénéficier de la Facilité d'appui à la transition de la Banque en présentant à cette dernière une demande écrite dans ce sens. La Banque effectuera alors une évaluation de l'éligibilité sur la base de ses directives opérationnelles révisées. Par ailleurs, afin de renforcer les capacités et de préparer le terrain pour l'avenir, on envisagera le recours à des fonds spéciaux et fiduciaires, notamment le Fonds pour le changement climatique et la Facilité africaine de l'eau (FAE), afin d'améliorer les connaissances et de mettre en œuvre des opérations pilotes.

## 4.3 Programme d'aide indicatif de la Banque

**4.3.1.** Le programme de travail indicatif s'inspire de l'orientation stratégique du pilier du DSP-I qui couvre le cycle du FAD-13 et

comprend des opérations de prêt et hors prêts.

**4.3.2. Opérations de prêt.** Le pilier du DSP-I sera appuyé par un grand projet qui utilisera la plus grande partie de l'ABP (environ 13 millions d'UC) : « **Appui au perfectionnement des compétences pour soutenir la création d'emplois** », en particulier pour les jeunes des zones urbaines et rurales, en veillant à assurer l'égalité hommes-femmes. En outre, les questions de la sécurité alimentaire et du renforcement de la résilience seront intégrées, en particulier dans le cadre de la **Phase II du DRSLP**. L'instabilité de la pluviométrie aggrave la vulnérabilité du pays aux chocs et menace les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire. Afin de promouvoir l'inclusion et la transition vers une croissance verte, un appui est nécessaire pour renforcer les capacités à différents niveaux, assurer une gestion efficace des ressources en eau et améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance.

**4.3.3.** Le tableau 1 présente le programme indicatif de prêt 2014-2016 de la Banque pour l'Érythrée.

**Tableau 1**  
**Programme de prêt indicatif (en millions d'UC)**

Opération	Montant indicatif (UC)	Source de financement
Perfectionnement des compétences pour soutenir la création d'emplois	13	ABP FAD-13
Résilience à la sécheresse et moyens de subsistance durables	À confirmer, mais estimé à <b>12,65 millions d'UC</b>	Guichet régional

**4.3.4.** Compte tenu des énormes lacunes dans la gestion économique qui entravent l'exécution efficace du DSP-I, les préparatifs du Plan national de développement (PND) et l'élaboration d'un DSP détaillé, la Banque engagera un dialogue actif avec les autorités pour mettre au point un programme de renforcement des capacités qui pourra être appuyé ultérieurement par un projet d'appui institutionnel. Parmi les domaines concernés, on peut citer la gestion des finances publiques, la planification et la gestion économiques, les statistiques, la collecte et l'utilisation des données socioéconomiques qui tiennent compte

du rôle spécifique des femmes, ainsi que le suivi et l'évaluation.

**4.3.5. Opérations hors prêts.** La Banque renforcera son assistance technique et ses services consultatifs pour répondre aux besoins nouveaux du pays en produits du savoir afin de faciliter la finalisation du PND et de préparer un DSP détaillé. À cet égard, le tableau 2 présente les activités hors prêts de la Banque.

**Tableau 2**  
**Programme indicatif hors prêts**

<b>Études économiques et sectorielles (EES)</b>	<b>Calendrier indicatif</b>
Valorisation du capital humain et opportunités de création d'emplois	2014/15
Mise à jour du profil de l'égalité hommes-femmes de 2008 de la Banque et production de données ventilées par sexe	2015
Renforcement des capacités statistiques et préparation d'un plan directeur pour les statistiques	2015
Appui à l'évaluation et à la cartographie des ressources souterraines de l'Érythrée.	2016

NB : Le financement n'a pas encore été déterminé, mais des propositions ont été faites pour solliciter des dons de la Corée et d'autres fonds fiduciaires.

### Principaux résultats attendus

**4.3.6. Résultat 1 : Amélioration des compétences et employabilité de la main d'œuvre.** La Banque mettra l'accent sur le renforcement des compétences demandées par le marché du travail pour favoriser le développement des secteurs public et privé. À cet égard, la Banque travaillera à améliorer l'accès équitable à l'enseignement technique et à la formation professionnelle et à renforcer les capacités et l'élaboration des programmes. L'appui de la Banque visera à créer deux établissements d'enseignement technique et professionnel spécialisés, l'un dans le commerce et l'autre dans l'agriculture. Cette intervention permettra également d'assurer une formation pour les adultes qui ont achevé avec succès le programme d'alphabétisation afin de leur permettre d'acquérir les qualifications nécessaires pour obtenir un emploi ou créer leur propre activité. Les jeunes qui ont abandonné leurs études et qui ont besoin d'une formation professionnelle complémentaire pour trouver un emploi, bénéficieront également de cette intervention dans le cadre de laquelle on veillera à rétablir l'égalité hommes-femmes. Les

programmes de travail s'appuieront sur les interventions précédentes et celles qui sont en cours dans l'enseignement supérieur et l'enseignement technique et professionnel.

**4.3.7. Résultat 2 : Renforcer la résilience des institutions et des communautés pour améliorer les moyens de subsistance, l'inclusion et le développement durable.** La Banque participera à l'investissement dans le développement des compétences et de la technologie appropriée pour promouvoir le renforcement de la résilience des communautés rurales et contrebalancer les effets négatifs des sécheresses cycliques sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance dans le cadre du DRSLP-II. Plus précisément, la formation dans les écoles d'agriculture permettra de multiplier les chances des femmes et des jeunes de participer à de nouvelles activités génératrices de revenus. Une grande partie de la population en profitera, en particulier les groupes marginalisés qui tirent leur subsistance de l'agriculture vivrière et des activités rurales (environ 70 % de la population en situation de vulnérabilité et d'insécurité alimentaire aiguës).

**4.3.8. Résultat 3 : Promotion de l'égalité hommes-femmes.** Toutes les interventions de la Banque au titre du présent DSP-I veilleront à assurer l'égalité entre les hommes et les femmes, en particulier en ce qui concerne le perfectionnement des compétences, le renforcement de la résilience et la facilitation de la mise en place de cadres différenciés selon le genre pour la production de données socioéconomiques, ainsi que le suivi et l'évaluation aux niveaux général et à celui des projets. L'appui de la Banque permettra de doter les femmes des compétences nécessaires pour contribuer à améliorer l'indice de la parité homme-femme, notamment dans l'enseignement supérieur. Il permettra également de renforcer la résilience des femmes, sachant que ces dernières sont fortement engagées dans les activités agricoles. Le profil du genre actualisé et le plan d'action y afférent permettront d'avoir une idée plus précise du niveau d'autonomisation économique des femmes et des mesures prises pour remédier effectivement aux lacunes.

**4.3.9. Résultat 4 : Amélioration de la planification et de la gestion du secteur public.** La Banque organisera un dialogue actif avec les autorités sur le renforcement des capacités et les questions de politique générale afin d'aider les pouvoirs publics à réunir les conditions nécessaires pour la finalisation et l'exécution du PND. Il s'agira, tout d'abord, d'élaborer un programme de renforcement des capacités pour combler les lacunes les plus urgentes en matière de gestion des finances publiques, notamment dans le cadre de la nouvelle approche de la Banque visant à renforcer la résilience et à aider les pays en transition. Le programme envisagé visera également à mettre en place une plateforme pour la collecte et la diffusion des données socioéconomiques essentielles ventilées par sexe afin de permettre aux principales institutions publiques de prendre des décisions pertinentes.

**4.3.10.** Dans ce contexte, l'appui de la Banque contribuera à améliorer la qualité de la planification du développement national, la préparation du cadre de dépenses à moyen terme et du budget annuel, les vérifications et contrôles des dépenses, la comptabilité et l'établissement des rapports, ainsi que la conformité avec les pratiques internationales en matière de passation de marchés. Le concours de la Banque permettra également de renforcer les capacités dans le domaine des statistiques ainsi que l'élaboration d'un plan directeur, d'un texte de loi ou d'un cadre juridique dans ce domaine.

#### **4.4 Suivi et évaluation**

**4.4.1.** Faute de données et de statistiques socioéconomiques aux niveaux macro, sectoriel ou à celui des ménages, il est très difficile pour les autorités de planifier les programmes de développement et d'assurer le suivi et l'évaluation de leurs résultats. Le gouvernement a donc demandé à la Banque de l'aider à renforcer les capacités humaines et institutionnelles du pays pour produire les statistiques socioéconomiques nécessaires qui seront intégrées au système de suivi et d'évaluation. L'appui qui sera fourni et les opérations proposées par la Banque visent à rendre disponibles les données de référence. Il consiste également à assurer la finalisation du

PND et à renforcer le cadre de suivi et d'évaluation pour faciliter l'exécution.

**4.4.2.** Les indicateurs de performance du suivi et de l'évaluation des résultats et des produits de l'exécution des programmes sont présentés dans la matrice du cadre axé sur les résultats du DSP-I à l'Annexe 1. En raison de la faiblesse des capacités de l'Office national des statistiques et des principaux services statistiques sectoriels, l'évolution et les résultats de l'exécution du DSP feront l'objet de rapports trimestriels. L'office et les services susmentionnés devront établir ces rapports avec l'appui de la Banque en cas de besoin.

**4.4.3.** En ce qui concerne les indicateurs sociaux, les échéances fixées par les OMD, qui sont évaluées à travers les enquêtes sur la population et la santé en Érythrée, serviront au suivi des résultats du programme. Les interventions de la Banque faciliteront également l'amélioration de la coordination des activités de suivi et d'évaluation, notamment la compilation en temps voulu des données sur les indicateurs de la performance sociale.

#### **4.5 Dialogue avec le pays**

**4.5.1.** Les études économiques et sectorielles envisagées contribueront, dans une large mesure, à améliorer la qualité du dialogue avec le pays ce qui donnera à la Banque et au gouvernement le cadre nécessaire pour traiter les questions de politique générale et aller au-delà du simple financement de projets dans un seul secteur, comme cela a été le cas jusqu'à présent. Les principales questions qui feront l'objet du dialogue sont résumées ci-après :

**4.5.2. Questions de gouvernance.** La Banque discutera avec le gouvernement des questions de gouvernance économique et financière, conformément au Plan d'action pour la gouvernance 2014-2018 « GAP 2 ». Par ailleurs, compte tenu de l'essor du secteur de l'industrie extractive, la Banque explorera également les moyens d'engager un dialogue précoce avec les autorités sur l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (EITI) et de fournir les services consultatifs pertinents disponibles. Cet engagement sera pris en charge par la Facilité africaine de soutien juridique (ALSF) et le Centre africain des ressources naturelles (CARN).

**4.5.3. Renforcement des capacités.** Ce dialogue mettra notamment l'accent sur les points ci-après : i) finalisation du PND et réalisation des conditions nécessaires à son exécution ; ii) préparation et exécution d'un programme de renforcement des capacités pour combler les lacunes urgentes sur la base d'une approche programme ; iii) perspectives de l'Érythrée dans le cadre de la révision de la FEF, en mettant davantage l'accent sur la transition et le renforcement de la résilience ; et iv) production de statistiques ventilées par sexe et de systèmes de suivi et d'évaluation.

**4.5.4.** L'amélioration urgente des données macroéconomiques et des statistiques ventilées par sexe est une condition préalable pour garantir une planification, une budgétisation et une gestion économique efficaces. La formulation d'un plan directeur et d'une loi pour les statistiques permettra d'offrir un cadre clair. La préparation et l'exécution du programme de renforcement des capacités envisagé favoriseront un dialogue durable. Le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, notamment le processus d'adoption d'un cadre de dépenses à moyen terme solide, serait une initiative importante pour la mise en œuvre du PND et son intégration au processus annuel de préparation du budget. Ce cadre trisannuel renouvelable permettra de réaliser les objectifs à long terme du pays de manière cohérente et systématique.

**4.5.5.** La Banque s'emploiera, en collaboration avec le gouvernement, à renforcer les ressources humaines des principales institutions, notamment le centre des investissements et les départements du Trésor et du Budget du ministère des Finances. De manière générale, le dialogue durable sur les questions liées au renforcement des capacités et les interventions dans ce domaine devraient permettre d'améliorer la gestion du secteur public et d'instaurer un climat propice à la mise en œuvre de politiques à même de renforcer l'inclusion et la transition vers la croissance verte.

**4.5.6. Principaux problèmes de développement et questions de politique générale.** Outre les principaux objectifs du présent DSP-I, la Banque interviendra en étroite coopération avec le gouvernement pour

répondre à un certain nombre de préoccupations et de priorités majeures du pays, notamment l'infrastructure, le changement climatique et la gestion des ressources naturelles, en particulier l'eau. Il s'agira de fournir aux autorités des services consultatifs dans certains domaines où la Banque bénéficie d'un avantage comparatif et de préparer le terrain pour le développement d'éventuels nouveaux créneaux dans le cadre du DSP détaillé ultérieur.

**4.5.7. Coordination des bailleurs de fonds et mobilisation des ressources.** L'Érythrée est confrontée à de grands défis, mais son isolement relatif de la communauté internationale constitue une contrainte de taille qui entrave leur prise en charge effective. Elle doit donc amorcer au plus vite un dialogue avec l'ONU sur les questions essentielles en suspens qui résultent de la deuxième série de sanctions qui lui ont été imposées. La Banque travaillera en étroite coordination avec les autres partenaires au développement présents à Asmara et prodiguera des conseils sur les moyens d'élargir son appui. Dans le domaine politique, elle participera à l'établissement d'un partenariat avec les institutions pertinentes, notamment l'Union africaine (UA), l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'IGAD. Sur le front économique, elle explorera les moyens de collaborer avec les institutions multilatérales, notamment l'UE, le FMI et la Banque mondiale.

#### **4.6 Risques potentiels et mesures d'atténuation**

**4.6.1. Risque 1 : les risques liés à la politique et à la gouvernance** sont relativement élevés en raison de la persistance des différends frontaliers avec certains de ses voisins. Comme mesure d'atténuation, l'UA et l'IGAD pourraient jouer un rôle décisif pour contribuer à les résoudre. Les signaux positifs en faveur de l'amélioration des relations internationales et de la coopération, en particulier avec l'ONU, émis récemment par le Gouvernement érythréen doivent être confirmés. L'intérêt marqué manifesté par les autorités pour le DRSLP-II constitue également une occasion pour faire avancer le programme régional visant à régler certains de ces problèmes.

**4.6.2. Risque 2 : la faiblesse des capacités des secteurs public et privé constitue un risque considérable.** Les interventions stratégiques du pays risquent de dépasser ses capacités à exécuter et gérer les programmes d'investissement. Le Gouvernement érythréen a engagé un programme de renforcement des capacités de ces deux secteurs afin de mener à bien ses programmes de développement. S'inspirant de son appui antérieur aux projets de l'Érythrée, la Banque établira un partenariat avec le système des Nations Unies pour aider les autorités dans leurs efforts visant à renforcer leurs capacités.

**4.6.3. Risque3 : Risques macroéconomiques.** La mise en veilleuse prolongée de la réforme des politiques par le gouvernement risque d'aggraver les problèmes macroéconomiques. La Banque mettra à profit le dialogue avec le pays pour lui fournir un appui, en tant que de besoin, notamment dans son approche des questions liées à la coordination des bailleurs de fonds.

## **5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

**5.1.** En dépit des taux de croissance du PIB satisfaisants enregistrés depuis quelques années, l'Érythrée est confrontée à de très sérieux problèmes de développement, notamment ceux liés à l'inclusion et à la croissance verte, illustrés par des taux de chômage et de pauvreté élevés, qui touchent essentiellement les jeunes et les femmes. L'insécurité alimentaire due, pour une grande part, aux sécheresses cycliques qui frappent la Corne de l'Afrique, constitue également un défi de taille. Dans un tel contexte, les lacunes en termes d'infrastructure et de compétences sur le marché du travail, ainsi que la nécessité de renforcer les capacités humaines et institutionnelles et la résilience, sont autant de questions essentielles à régler d'urgence.

**5.2.** Le Gouvernement érythréen est résolu à les traiter et a entrepris de préparer un plan national de développement quinquennal (PND). Des progrès notables ont été accomplis dans l'élaboration de la plupart des plans sectoriels, notamment dans le domaine de la valorisation du capital humain. Cependant, la finalisation du PND est entravée par la faiblesse des capacités

humaines, institutionnelles et du système statistique ainsi que par l'isolement relatif du pays aux niveaux international et régional.

**5.3.** En règle générale, les interventions antérieures de la Banque dans le pays ont été satisfaisantes, mais elles devront être renforcées pour aider effectivement le pays à relever les défis du développement. Conformément à sa Stratégie décennale, la Banque a préparé le présent document intérimaire de stratégie pays (DSP-I) pour consolider les acquis actuels, en offrant une plateforme pour améliorer la sélectivité dans le cadre du domaine opérationnel essentiel du « renforcement des compétences et de la technologie », tout en fournissant un appui multiforme dans les domaines qui nécessitent une attention particulière, notamment la sécurité alimentaire, l'égalité hommes-femmes et le renforcement de la résilience. L'objectif principal consiste à aider l'Érythrée à réaliser l'inclusion et la transition vers la croissance verte, tout en préparant le terrain pour la finalisation du PND et l'élaboration d'un DSP détaillé.

**5.4.** Le présent DSP-I, qui couvre la période 2014-2016, repose sur un pilier unique, à savoir le **Renforcement des compétences et de la technologie à l'appui de l'inclusion et de la transition vers la croissance verte.**

**5.5.** Les Conseils d'administration sont invités à approuver le DSP-I proposé pour l'Érythrée pour la période 2014-2016.

## Cadre axé sur les résultats du DSP-I pour l'Érythrée (2014-2016)

## Cadre axé sur les résultats pour la stratégie pays intérimaire du Groupe de la Banque 2014-2016 pour l'Érythrée

Objectifs nationaux de développement	Obstacles à la réalisation des objectifs nationaux de développement (Questions sectorielles)	Résultats finals attendus à la fin du DSP-I (2016)	Résultats intermédiaires attendus à mi-parcours du DSP-I (juin-2015)	Produits finals attendus à la fin du DSP-I (2016)	Interventions de la BAD attendues durant la période du DSP-I (nouvelles et en cours)
<b>Pilier I: Renforcement des compétences et de la technologie à l'appui de l'inclusion et de la transition vers la croissance verte</b>					
<p><b>1.0.</b> Valorisation des ressources humaines à travers le renforcement des capacités et la création d'emplois</p>	<p><b>1.1.</b> Pénurie de personnel enseignant qualifié dans l'enseignement supérieur.</p> <p><b>1.2.</b> Insuffisance des ressources pour l'enseignement et l'apprentissage.</p> <p><b>1.3.</b> Insuffisance de l'infrastructure d'enseignement et de recherche.</p> <p><b>1.4.</b> Faible représentation des filles dans les établissements d'enseignement supérieur.</p> <p><b>1.5.</b> Forte dépendance à l'égard du personnel enseignant expatrié dans les établissements d'enseignement supérieur.</p>	<p><b>1.1.</b> Augmentation du nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur de 1500 en 2014 à 4000, dont 1200 filles, d'ici à 2016.</p> <p><b>1.2.</b> Amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et des connaissances des étudiants : renforcer les capacités nécessaires pour l'enseignement et la recherche dans les établissements d'enseignement supérieur d'ici à 2016.</p> <p><b>1.3.</b> Réduction des inégalités dans l'accès à l'enseignement supérieur: porter la proportion d'étudiantes dans l'enseignement supérieur de 29,5 % en 2013 à 35 % en 2017.</p> <p><b>1.4.</b> Amélioration de la viabilité du système d'enseignement supérieur d'ici à 2016.</p>	<p><b>1.1.</b> Augmentation du nombre de travailleurs nationaux qualifiés de 363 à 450, dont 130 femmes.</p> <p><b>1.2.</b> Mise à niveau de l'infrastructure de deux établissements d'enseignement supérieur.</p> <p><b>1.3.</b> Fourniture de matériel pédagogique pour l'enseignement et l'apprentissage à deux établissements d'enseignement supérieur.</p> <p><b>1.4.</b> Poursuivre la politique favorisant l'accès des filles à l'enseignement supérieur.</p> <p><b>1.5.</b> Porter la proportion du personnel enseignant national de 58 % en 2013 à 65 % en 2016.</p>	<p><b>1.1.</b> Augmentation du nombre de travailleurs qualifiés pour le porter de 363 en 2014, à 550 d'ici à 2016, dont 160 femmes.</p> <p><b>1.2.</b> Mise à niveau de l'infrastructure de quatre établissements d'enseignement supérieur.</p> <p>Fourniture de matériel pédagogique et d'apprentissage à deux établissements d'enseignement supérieur.</p> <p><b>1.3.</b> Poursuivre la politique favorisant l'accès des filles à l'enseignement supérieur.</p> <p><b>1.4.</b> Porter la proportion du personnel enseignant national de 58 % en 2014 à 75 % en 2017.</p>	<p><b>Proposition :</b></p> <p><b>1.0. Opérations en cours :</b></p> <p><b>1.1.</b> Appui au projet de développement de l'enseignement supérieur (12,9 millions d'UC).</p> <p>Appui au projet d'enseignement technique et de formation professionnelle (12,02 millions d'UC).</p> <p><b>2.0. Nouveaux projets prévus au titre du DSP-I (2014-2016).</b></p> <p><b>2.1.</b> Perfectionnement des compétences pour soutenir la création d'emplois (STVET II) (13 millions d'UC).</p> <p><b>3.0. Opérations hors prêts</b></p> <p><b>3.1.</b> Étude de suivi dans le sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.</p> <p><b>3.2.</b> Valorisation des ressources humaines et opportunités de création d'emplois</p>
<p><b>2.0.</b> Renforcement de la résilience pour améliorer les moyens de subsistance, l'inclusion et le développement durable.</p>	<p><b>2.1.</b> Insuffisance des capacités d'amélioration de la sécurité alimentaire et accès limité à l'infrastructure de production pastorale</p> <p><b>2.2.</b> Faiblesse des</p>	<p><b>2.1.</b> Promotion des moyens de subsistance de rechange.</p> <p><b>2.2.</b> Amélioration de la résilience au sein des communautés rurales</p> <p><b>2.3.</b> Amélioration de la disponibilité et de l'accès à l'eau (réduction des chocs hydriques).</p>	<p><b>2.1.</b> Le nombre total de barrages construits ou remis en état passera de 74 à 100 d'ici à 2015.</p> <p><b>2.2.</b> Nombre de personnes et de têtes de bétail ayant accès à l'eau ;</p>	<p><b>2.1.</b> Nombre de barrages construits ou remis en état ;</p> <p><b>2.2.</b> Nombre de personnes et de têtes de bétail ayant accès à l'eau ;</p>	<p><b>Proposition :</b></p> <p><b>2.1.</b> Programme de résilience face à la sécheresse et de promotion des moyens de subsistance durables (Opération régionale-12,65 millions d'UC).</p>

	<p>capacités de gestion de de l'eau et de conservation des sols dans les zones rurales.</p> <p><b>2.3.</b> Insuffisance des stocks de foin et de prosopis.</p> <p><b>2.4.</b> Faiblesse de l'infrastructure de collecte de l'eau.</p> <p><b>2.5.</b> Marchés inadaptes et dépourvus d'installations de traitement et de stockage.</p> <p><b>2.6.</b> Faible diversification de la production, faiblesse des revenus et insécurité alimentaire dans les communautés rurales.</p>	<p><b>2.4.</b> Amélioration de l'infrastructure de commercialisation : marchés, enclos etc.;</p> <p><b>2.5.</b> Amélioration des systèmes de communication dans les zones pastorales.</p> <p><b>2.6.</b> Amélioration des marchés et de leurs installations de traitement et de stockage.</p> <p><b>2.7.</b> Amélioration de la productivité agricole.</p> <p><b>2.8.</b> Gestion durable des pâturages/terres de parcours.</p>	<p><b>2.3.</b> Quantité de foin et de prosopis produite et stockée.</p> <p><b>2.4.</b> Augmentation des surfaces irriguées de 3 225 ha à 5 000 ha d'ici à 2015.</p> <p><b>2.5.</b> Nombre de ménages en situation de sécurité alimentaire dans certaines zobas.</p> <p><b>2.6.</b> Nombre d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale.</p> <p><b>2.7.</b> Nombre de marchés construits avec des installations de traitement et de stockage améliorées.</p>	<p><b>2.3.</b> Moyens de subsistance de la population rurale améliorés et durables.</p> <p><b>2.3.</b> Mise en valeur et remise en état des terres de parcours.</p> <p><b>2.4.</b> Nombre total de marchés dotés d'installations de traitement et de stockage améliorées ;</p> <p><b>2.5.</b> Amélioration de systèmes de communication dans les zones pastorales ;</p> <p><b>2.6.</b> Nombre total de marchés construits avec des installations de traitement et de stockage améliorées.</p>	
<p><b>3.0.</b> Promotion de l'égalité hommes-femmes</p>	<p><b>3.1.</b> Inégalité entre les hommes et les femmes dans l'acquisition des compétences et la formation technique.</p> <p><b>3.2.</b> Inégalité dans l'autonomisation économique.</p> <p><b>3.3.</b> Prise de conscience insuffisante des effets sur les femmes de l'intervention dans les secteurs productifs.</p>	<p><b>3.1.</b> Réduction des inégalités entre les hommes et les femmes dans le perfectionnement des compétences et de la formation technique ;</p> <p><b>3.2.</b> Nombre de jeunes et de femmes pourvus de moyens de subsistance de rechange ;</p> <p><b>3.2.</b> Prise de conscience accrue de la problématique de l'égalité hommes –femmes dans le pays.</p>	<p><b>3.1.</b> Réduction des inégalités entre hommes et femmes dans l'acquisition des compétences techniques.</p> <p><b>3.2.</b> Atténuation de la vulnérabilité des femmes et amélioration de leur participation à l'économie.</p> <p><b>3.3.</b> Nombre accru de jeunes et de femmes ayant bénéficié de moyens de subsistance de rechange.</p>	<p><b>3.1.</b> Autonomisation économique.</p> <p><b>3.2.</b> Mise à jour du profil de l'égalité hommes-femmes.</p>	<p><b>3.1. Proposition :</b> À intégrer à toutes les opérations planifiées par la Banque au titre du DSP-I (2014-2016).</p> <p><b>3.2. Opérations hors prêts</b> Mise à jour du profil de l'égalité hommes-femmes de 2008 de l'Érythrée.</p>
<p><b>4.0.</b> Renforcement des capacités dans le domaine des statistiques.</p>	<p><b>4.1.</b> Faiblesse du système statistique national.</p> <p><b>4.2.</b> Faiblesse de l'interaction entre les producteurs et les utilisateurs de données.</p> <p><b>4.3.</b> Absence de statistiques différenciées selon le genre et de systèmes de suivi et d'évaluation.</p> <p><b>4.4.</b> Retard dans la</p>	<p><b>4.1.</b> Stratégie nationale pour le développement des statistiques en Érythrée (NSDS).</p> <p><b>4.2.</b> Loi sur les statistiques de l'Érythrée.</p> <p><b>4.3.</b> Production et diffusion en temps voulu des statistiques économiques et sociales de base.</p> <p><b>4.4.</b> Amélioration de l'allocation des ressources et de l'exécution du programme.</p>	<p><b>4.1.</b> Stratégie nationale pour le développement des statistiques.</p> <p><b>4.2.</b> Rapport de l'enquête sur les ménages et rapport sur la pauvreté.</p> <p><b>4.3.</b> Statistiques économiques de base, estimations de l'IPC et du PIB.</p>	<p><b>4.1.</b> Rapport de l'Enquête nationale sur les prestations de services (NSDS).</p> <p><b>4.2.</b> Loi sur les statistiques formulée.</p> <p><b>4.3.</b> Disponibilité des statistiques économiques et sociales pour faciliter la prise de décisions.</p> <p><b>4.4.</b> Rapport sur la pauvreté disponible.</p>	<p><b>4.1. Proposition :</b> Appui au renforcement des capacités.</p> <p><b>4.2. Opérations hors prêts</b> Renforcement des capacités statistiques et préparation d'un plan directeur pour les statistiques.</p>

	finalisation du plan national de développement (PND).			<p><b>4.5.</b> Plan directeur pour les statistiques prêt et approuvé.</p> <p><b>4.6.</b> Statistiques différenciées selon le genre disponibles.</p> <p><b>4.7.</b> Systèmes de suivi et d'évaluation.</p> <p><b>4.8.</b> Finalisation du PND.</p>	
<b>5.0.</b> Gestion des finances publiques.	<p><b>5.1.</b> Absence de budgétisation des programmes</p> <p><b>5.2.</b> Insuffisance des rapports des organismes nationaux sur les dépenses publiques.</p> <p><b>5.3.</b> Absence de cadre de dépenses à moyen terme pour la planification et la budgétisation</p> <p><b>5.4.</b> Faiblesse des capacités des ressources humaines</p> <p><b>5.5.</b> Manque de concurrence dans la passation des marchés</p>	<p><b>5.1.</b> Adoption de la budgétisation des programmes.</p> <p><b>5.2.</b> Amélioration des rapports sur l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques.</p> <p><b>5.3.</b> Adoption du cadre de dépenses à moyen terme pour la planification et la budgétisation</p> <p><b>5.4.</b> Amélioration des capacités des ressources humaines pour la gestion des finances publiques.</p> <p><b>5.5.</b> Mise en place de systèmes de passation des marchés renforcés et efficaces qui favorisent la transparence, l'équité et l'amélioration de la rentabilité économique.</p>	<p><b>5.1.</b> Institutionnalisation progressive de la budgétisation du programme dans les secteurs essentiels, notamment le ministère des Finances.</p> <p><b>5.2.</b> Établissement de rapports trimestriels sur les dépenses publiques par les ministères de tutelle.</p> <p><b>5.3.</b> Adoption d'un cadre de dépenses à moyen terme et d'une approche progressive ciblée par secteurs.</p> <p><b>5.4.</b> Renforcement des capacités et fourniture de l'équipement nécessaire pour une gestion efficace du secteur public.</p> <p><b>5.5.</b> Révision de la législation et de la réglementation sur la passation de marchés ; des documents d'appels d'offres, etc.</p>	<p><b>5.1.</b> Budgétisation des programmes utilisée par les secteurs essentiels.</p> <p><b>5.2.</b> Rapports trimestriels sur les dépenses publiques établis par les ministères de tutelle.</p> <p><b>5.3.</b> Existence d'un cadre de dépenses à moyen terme et application progressive dans les secteurs essentiels.</p> <p><b>5.4.</b> Formation du personnel et fourniture de l'équipement nécessaires, notamment des ordinateurs et des connexions à l'Internet.</p> <p><b>5.5.</b> Renforcement des capacités institutionnelles pour la passation de marchés et des systèmes y afférents.</p>	<p><b>5.1. Proposition:</b> Appui au renforcement des capacités</p>
<b>6.0.</b> Questions de gouvernance dans le secteur de l'industrie extractive.	<b>6.1.</b> Manque de transparence et de systèmes pour rendre compte dans le secteur de l'industrie extractive.	<b>6.1.</b> Utilisation efficace des ressources du secteur de l'industrie extractive.	<b>6.1.</b> Dialogue en cours avec les autorités nationales sur l'EITI et fourniture de tous autres services consultatifs connexes.	<b>6.1.</b> Dialogue amorcé avec les autorités nationales sur l'EITI et la fourniture de tous autres services consultatifs connexes.	<b>6.1. Proposition :</b> Appui au renforcement des capacités.

## Opérations de la Banque en cours et indicateurs de performance.

Intitulé du projet	Données du projet						Évaluation de la performance				Note			Risque	
	Guichet	Date d'approbation	Date limite de décaissement	Montant approuvé (m. d'UC)	Montant décaissé (m. d'UC)	Taux de décaissement (%)	Respect des conditions	Performance de la passation des marchés	Performance financière	Activités et travaux	IP	DO	Note générale	Âge années	PAR
1. Appui à l'enseignement supérieur **	Don FAD	28 avril 2010	31 déc. 2016	12,90	10,07	78 %	3,0	2,5	2,75	2,75	2,77	2,67	<b>2,75</b>	4,0	NON PP/ NON PPP
Intitulé du projet	Données du projet						Évaluation de la performance				Note			Risque	
	Guichet	Date d'approbation	Date limite de décaissement	Montant approuvé (m. d'UC)	Montant décaissé (m. d'UC)	Taux de décaissement (%)	Résultats et produits	Système et passation de marchés	Respect des pactes	Exécution et financement	IP	DO	Note générale	Âge années	PAR
2. Enseignement technique et formation professionnelle ***	Don FAD	30 nov. 2011	31 déc. 2016	12,02	8,27	69 %	3,00	2,33	3,00	3,00	3,00	3,00	<b>3,00</b>	2,4	NPPP
<b>TOTAL</b>				<b>24,92</b>	<b>18,34</b>	<b>73,6 %</b>								<b>3,1</b>	

Source : Base de données de la BAD

**\*\* Projet noté dans le SAP :**

- 0 = très insatisfaisant
- 1 = insatisfaisant
- 2 = satisfaisant
- 3 = très satisfaisant

**\*\*\* Projet noté dans l'IPR (Rapport sur l'état d'avancement et les résultats de l'exécution) :**

- 1 = très insatisfaisant
- 2 = insatisfaisant
- 3 = satisfaisant
- 4 = très satisfaisant

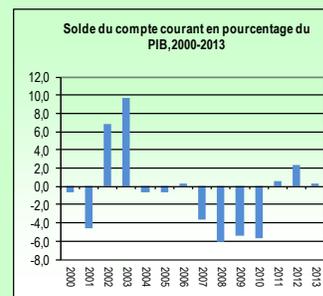
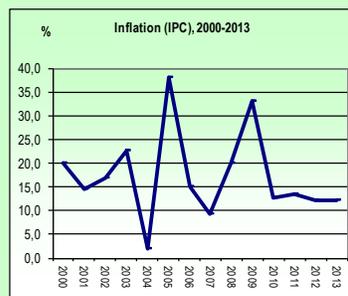
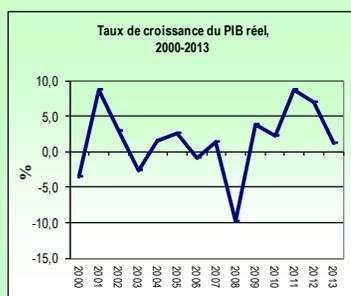
## Historique des opérations du Groupe de la Banque (31 mars 2014)

Intitulé du projet	Montant approuvé (UC)	Date d'approbation	Date de signature	Date d'entrée en vigueur	Date de clôture	Montant décaissé (UC)	Montant annulé (UC)	Engagement net (UA)	% Décaissement	État
<b>Agriculture et développement rural</b>										
1. Horticulture, Central Highlands	8,500,000	12-déc-96	29-mai-97	29-sept-98	28-fév-05	8,217,882	282,118	8,217,882	100%	Achevé
2. Développement du cheptel national	10,024,000	19-nov-97	16-fév-98	17-sept-98	30-sept-06	10,024,000	-	10,024,000	100%	Achevé
3. Développement de l'infrastructure de pêche	11,500,000	19-nov-97	16-fév-98	24-nov-98	30-juin-06	11,261,558	238,442	11,261,558	100%	Achevé
<b>Total partiel</b>	<b>30,024,000</b>					<b>29,503,440</b>	<b>520,560</b>	<b>29,503,440</b>		
<b>Multisectoriel</b>										
4. Programme de secours d'urgence et de reconstruction.	19,900,000	10-mai-01	30-mai-01	16-août-01	31-mars-08	19,900,000	-	19,900,000	100%	Achevé
5. Programme de gestion économique et financière	1,070,000	17-juin-98	6-avr-99	7-avr-00	31-déc-02	944,750	125,250	944,750	100%	Achevé
6. Aide humanitaire aux victimes de la sécheresse de 2002	333,607	2-avr-03			31-déc-04	139,290	194,317	139,290	100%	Achevé
<b>Total partiel</b>	<b>21,303,607</b>					<b>20,984,040</b>	<b>319,567</b>	<b>20,984,040</b>		
<b>Développement urbain</b>										
7. Étude d'infrastructure de la ville d'Asmara	1,930,000	14-déc-00	5-fév-01	2-Jun-03	31-mar-07	1,853,741	76,259	1,853,741	100%	Achevé
<b>Total partiel</b>	<b>1,930,000</b>					<b>1,853,741</b>	<b>76,259</b>	<b>1,853,741</b>		
<b>Secteur social</b>										
8. Appui au secteur de l'éducation –prêt FAD	13,600,000	10-nov-04	02-mars-05	30-juin-05	30-déc-11	13,558,687	41,313	13,558,687	100%	Achevé
Appui au secteur de l'éducation – Don FAD	5,030,000	10-nov-04	02-mars-05	30-juin-05	30-déc-11	5,030,000	-	5,030,000	100%	Achevé
9. Appui à l'enseignement supérieur	12,900,000	28-avr-10	27-mai-10	27-mai-10	31-déc-16	10,066,584	-	12,900,000	78%	En cours
10. Enseignement technique et formation professionnelle	12,020,000	30-nov-11	15-déc-11	13-avr-12	31-déc-16	8,265,974	-	12,020,000	69%	En cours
<b>Total partiel</b>	<b>43,550,000</b>					<b>36,921,245</b>	<b>41,313</b>	<b>43,508,687</b>		
<b>Secteur du transport</b>										
11. Programme de relance et de remise en état	5,530,000	11-sept-96	08-nov-96	24-nov-97	31-mar-01	5,430,260	99,740	5,430,260	100%	Achevé
<b>Total partiel</b>	<b>5,530,000</b>					<b>5,430,260</b>	<b>99,740</b>	<b>5,430,260</b>		
<b>Total général</b>	<b>102,337,607</b>					<b>94,692,726</b>	<b>1,057,439</b>	<b>101,280,168</b>		

## Quelques indicateurs macroéconomiques de l'Érythrée

### Érythrée Principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	Unité	2000	2008	2009	2010	2011	2012	2013 (e)
<b>Comptes nationaux</b>								
RNB aux prix courants du marché	Million \$ E.U.	709	1 238	1 501	1 780	2 314	2 759	...
RNB par habitant	\$ E.U.	180	230	270	310	390	450	...
PIB au prix courants	Million \$ E.U.	706	1 380	1 857	2 117	2 608	3 092	3 438
PIB aux prix constants de 2000	Million \$ E.U.	706	726	755	771	838	897	907
Croissance du PIB en termes réels	%	-3,6	-9,8	3,9	2,2	8,7	7,0	1,1
Croissance du PIB par habitant en termes	%	-7,1	-12,6	0,6	-1,0	5,2	3,6	-2,0
Investissement intérieur brut	% du PIB	22,0	...	...	...	...	...	...
Investissement public	% du PIB	16,9	...	...	...	...	...	...
Investissement privé	% du PIB	5,1	...	...	...	...	...	...
Épargne nationale	% du PIB	21,4	7,2	1,7	3,7	10,8	12,1	8,6
<b>Prix et Monnaie</b>								
Inflation (IPC)	%	19,9	19,9	33,0	12,7	13,3	12,3	12,3
Taux de change (moyenne annuelle)	monnaie locale / \$ E.U.	9,6	15,4	15,4	15,4	15,4	15,4	15,4
Masse monétaire, variations annuelles (M)	%	86,5	14,4	16,7	16,1	15,1	...	...
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB)	%	224,5	210,3	182,5	185,9	173,7	...	...
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales et dons	% du PIB	45,9	...	...	...	...	...	...
Dépenses totales et prêts nets	% du PIB	85,5	...	...	...	...	...	...
Déficit (-) / Excédent global (+)	% du PIB	-39,6	-21,1	-14,7	-16,0	-16,2	-13,5	-12,5
<b>Secteur extérieur</b>								
Variation en volume des exportations (ma)	%	3,2	31,3	26,1	26,1	20,8	21,0	21,0
Variation en volume des importations (ma)	%	-27,8	-19,9	-9,7	21,1	10,8	19,2	13,1
Variation des termes de l'échange	%	0,5	-38,0	-19,6	2,9	754,4	53,4	-14,4
Solde des comptes courants	Million \$ E.U.	-4	-84	-102	-119	14	72	9
Solde des comptes courants	% du PIB	-0,6	-6,1	-5,5	-5,6	0,6	2,3	0,3
Réserves internationales	mois d'importations	0,8	1,9	2,5	2,8	2,3	...	...
<b>Dettes et flux financiers</b>								
Service de la dette	% des exportations	9,3	45,0	35,9	33,5	13,1	8,3	8,4
Dettes extérieures totales	% du PIB	46,6	61,9	49,1	45,8	35,8	29,1	25,7
Flux financiers nets totaux	Million \$ E.U.	185	138	148	160	159	...	...
Aide publique au développement nette	Million \$ E.U.	177	143	144	161	163	...	...
Investissements nets directs en prov. de l'é	Million \$ E.U.	28	39	91	91	39	74	...



Source : Département de la statistique de la BAD; FMI: Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2013 et Statistiques financières internationales, octobre 2013; Département de la statistique : Plateforme des données (base de données), mars 2014; OCDE, Division des systèmes statistiques.

Notes : ... Données non disponibles ' (e) Estimations

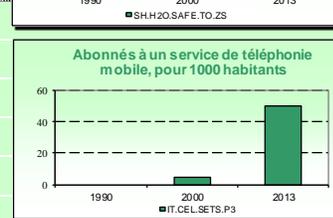
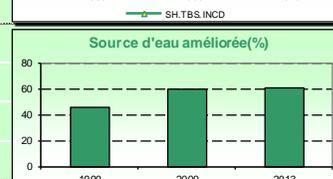
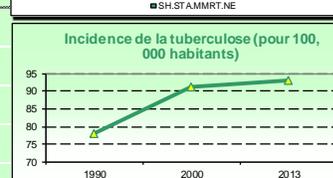
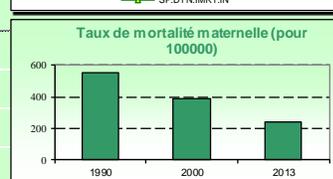
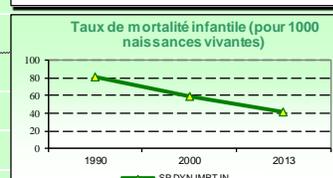
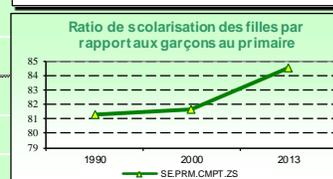
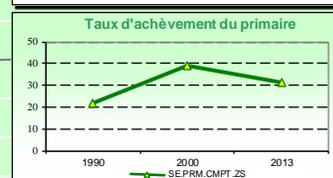
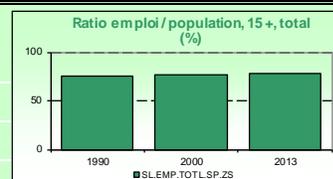
Dernière mise à jour : avril 2014

## Progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

### Erythrée

#### PROGRES REALISES DANS LA MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE

Objectif 1 : réduire l'extrême pauvreté et la faim	1990 <sup>1</sup>	2000 <sup>2</sup>	2013 <sup>3</sup>
Ratio emploi / population, 15 +, total (%)	75,2	76,5	78,1
Prévalence de la malnutrition, le poids pour l'âge (% des enfants de moins de 5)	36,9	34,5	...
Indice de pauvreté à 1,25 \$ par jour (PPA) (% de la population)	...	...	...
Prévalence de la sous-alimentation (% de la population)	71,8	75,1	65,4
<b>Objectif 2 : assurer l'éducation primaire pour tous</b>			
Taux d'alphabétisation, les jeunes femmes (% des femmes de 15-24 ans)	...	69,5	...
Taux d'alphabétisation des adultes (% de personnes âgées de 15 et plus)	...	52,5	...
Taux d'achèvement du primaire, total (% du groupe d'âge concerné)	21,5	38,7	31,2
Total des inscrits, primaire (% net)	23,3	43,4	32,9
<b>Objectif 3 : promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes</b>			
Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%)	...	22,0	22,0
Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire,	81,3	81,6	84,5
Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire	72,5	57,3	80,0
<b>Objectif 4 : réduire la mortalité infantile</b>			
Vaccination, la rougeole (% des enfants âgés de 12-23 mois)	58,0	96,0	99,0
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	81,3	59,5	40,9
Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1000)	115,5	80,0	54,3
<b>Objectif 5 : améliorer la santé maternelle</b>			
Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (% du total)	20,6	28,3	...
La prévalence des contraceptifs (% des femmes âgées de 15-49 ans)	7,5	10,0	18,4
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	550,0	390,0	240,0
<b>Objectif 6 : combattre le VIH/SIDA, la malaria et les autres maladies</b>			
Incidence de la tuberculose (pour 100, 000 habitants)	78,0	91,0	93,0
Prévalence du VIH, femmes (% ages 15-24)	...	...	0,3
Prévalence du VIH, de sexe masculin (% ages 15-24)	...	...	0,1
Prévalence du VIH, total (% de la population âgée 15-49)	...	1,1	0,6
<b>Objectif 7 : assurer un environnement humain durable</b>			
Émissions de CO2 (kg par \$ de PIB PPA)	1,8	1,0	0,7
Installations d'assainissement amélioré (% de la population ayant accès)	9,9	12,5	13,2
Source d'eau améliorée (% de la population ayant accès)	45,9	59,9	60,2
<b>Objectif 8 : construire un partenariat mondial pour le développement</b>			
Aide par habitant (current US \$)	43,5	56,8	27,5
Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 1000 habitants	...	0,0	8,0
Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 1000 habitants	...	4,3	49,8
Nombre de lignes fixes, pour 1000 habitants	5,1	8,4	9,8



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

Notes : n.a. Non Applicable ; ... : Données non disponibles.

<sup>1</sup> Dernière année disponible dans la période 1990-1995; <sup>2</sup> Dernière année disponible dans la période 2000-2004; <sup>3</sup> Dernière année disponible dans la période 2005-2013

dernière mise à jour:

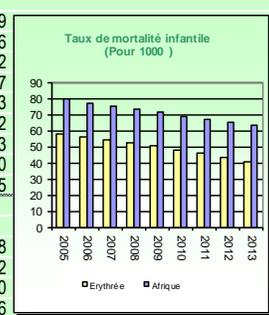
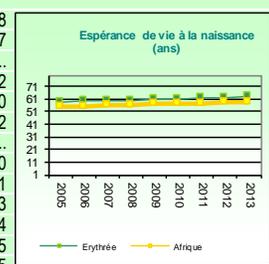
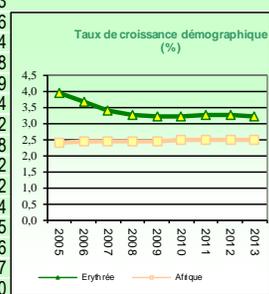
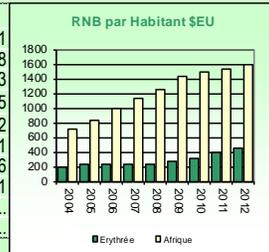
mai-14

## Indicateurs socioéconomiques comparatifs

## Erythrée

## INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Erythrée	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
<b>Indicateurs de Base</b>					
Superficie ('000 Km <sup>2</sup> )	2011	118	30 323	98 458	35 811
Population totale (millions)	2013	6,3	1 109,0	5 909,3	1 252,8
Population urbaine (% of Total)	2013	22,2	40,2	47,7	78,3
Densité de la population (au Km <sup>2</sup> )	2013	46,0	46,9	70,7	23,5
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2012	450	1 719	3 815	38 412
Participation de la Population Active - Total (%)	2012-2013	44,0	37,4	67,9	72,1
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2012-2013	48,6	42,5	38,6	44,6
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	2007-2011	0,459	0,502	0,694	0,911
Indice de développement humain (rang sur 187 pays)	2012	181	...	...	...
Population vivant en dessous de 1,25 \$ par Jour (%)	2008-2011	...	40,0	20,6	...
<b>Indicateurs Démographiques</b>					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2013	3,2	2,5	1,3	0,3
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2013	5,4	3,4	2,5	0,6
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2013	43,2	40,9	28,3	16,4
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2013	2,3	3,5	6,1	16,8
Taux de dépendance (%)	2013	78,7	77,9	52,4	49,9
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2013	99,6	100,0	103,3	94,4
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2013	24,4	24,0	53,1	45,2
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2013	62,9	59,2	68,4	77,8
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2013	65,2	60,3	70,3	81,2
Taux brut de natalité (pour 1000)	2013	36,7	34,8	21,2	11,2
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2013	6,7	10,4	7,6	10,4
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2013	40,9	61,9	39,8	5,5
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2013	54,3	97,4	56,3	6,6
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2013	4,7	4,6	2,6	1,7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2010	240,0	415,3	240,0	16,0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2013	18,4	34,9	62,6	71,3
<b>Indicateurs de Santé et de Nutrition</b>					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2004-2011	5,0	47,1	117,8	297,8
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2004-2011	...	132,6	202,7	842,7
Naissances assistées par un personnel de santé qua	2002-2011	28,3	52,6	66,3	...
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2008-2012	60,2	68,8	87,2	99,2
Accès aux services de santé (% de la population)	2000	...	65,2	80,0	100,0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2008-2012	13,2	39,4	56,9	96,2
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH	2012	0,7	3,9	1,2	...
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2012	93,0	223,6	144,0	23,0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2012	99,0	83,0	81,5	96,1
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2012	99,0	74,0	83,0	94,3
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2002-2012	34,5	19,7	17,0	1,4
Apport journalier en calorie par habitant	2009	1 640	2 481	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2011-2012	1,2	2,9	3,0	7,5
<b>Indicateurs d'Éducation</b>					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2012	42,5	101,9	109,4	100,9
Primaire - Filles	2012	38,8	97,9	107,6	100,6
Secondaire - Total	2012	29,8	47,4	69,1	100,2
Secondaire - Filles	2012	26,4	44,0	67,8	99,7
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2012	40,6	46,6	58,0	84,3
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2002-2012	52,5	62,0	80,3	99,2
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2002-2012	65,4	70,7	85,9	99,3
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2002-2012	40,2	53,7	74,9	99,0
Dépenses d'éducation en % du PIB	2006-2012	2,1	5,3	4,3	5,5
<b>Indicateurs d'Environnement</b>					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2011	6,8	7,6	10,7	10,8
Taux annuel de déforestation (%)	2000-2009	0,3	0,6	0,4	-0,2
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2011	15,1	23,0	28,2	35,0
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2010	0,1	1,2	3,0	11,6



Source: Bases des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Mai 2014

Division de la Population des Nations Unies, World Population Prospects: The 2012 Revision;

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

Pour tout intervalle donné, la valeur se réfère à l'année la plus récente disponible dans la période

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

## Progrès dans la réalisation des OMD

### Tableau 4 : Progrès dans la réalisation des OMD

	1990 <sup>1</sup>	2000 <sup>2</sup>	2011 <sup>3</sup>
<b>Objectif 1: Eliminer la pauvreté extrême et la faim</b>			
Ratio de l'emploi à la population, 15+, total (%)	52,3	51,8	51,8
Prévalence de la malnutrition, rapport poids/ âge (% d'enfants de moins de 5 ans)	35,1	27,2	26,7
Taux de pauvreté à 1,25 dollar EU par jour (PPA) (% de la population)	49,2	64,4	...
Coefficient Gini	...	...	43,7
Prévalence de la sous alimentation (% de la population)	16,0	9,0	6,0
<b>Objectif 2: Enseignement primaire pour tous</b>			
Taux d'alphabétisation, jeunes femmes (% 15-24 ans)	62,5	60,5	65,3
Taux d'alphabétisation, total adultes (% de la population de 15 ans et plus)	55,4	54,8	60,8
Taux d'achèvement du cycle primaire, total (% du groupe d'âge concerné)	...	76,8	79,2
Taux de scolarisation , primaire (% net)	...	66,5	62,1
<b>Objectif 3: Promouvoir l'égalité hommes-femmes et autonomiser les femmes</b>			
Proportion de sièges occupés par les femmes dans les parlements nationaux (%)	...	7,0	7,0
Ratio de scolarisation filles/garçons dans le cycle primaire	83,5	84,3	91,0
Ratio de scolarisation filles/garçons dans le cycle secondaire	77,8	80,5	88,1
<b>Objectif 4: Réduire la mortalité infantile</b>			
Vaccination, rougeole (% d'enfants de 12 à 23 mois)	44,0	37,0	71,0
Taux de mortalité, nourrissons (pour 1,000 naissances vivantes)	125,5	103,7	89,9
Taux de mortalité, enfants de moins de 5 ans (pour 1000)	210,1	170,0	144,9

**Tableau 4 (suite) : Progrès dans la réalisation des OMD**

	1990 <sup>1</sup>	2000 <sup>2</sup>	2011 <sup>3</sup>
<b>Objectif 5: Améliorer la santé maternelle</b>			
Naissances assistées par un personnel qualifié (% du total)	33,0	35,2	...
Taux d'utilisation des contraceptifs (% de femmes de 15 à 49 ans)	13,4	12,6	14,6
Taux de mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 100 000)	1100,0	980,0	840,0
<b>Objectif 6: Lutter contre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies</b>			
Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants)	139,0	180,0	133,0
Prévalence du VIH, femmes (% 15-24 ans)	...	...	2,3
Prévalence du VIH, hommes (% 15-24 ans)	...	...	0,8
Prévalence du VIH, total (% de la population)	4,0	3,7	3,6
<b>Objectif 7: Assurer la viabilité environnementale</b>			
Emissions de CO2 (kg par dollar EU de PPA du PIB)	2,6	1,2	0,8
Installations sanitaires améliorées (% de la population desservie)	36,0	33,0	31,0
Source d'eau améliorée (% de la population desservie)	50,0	56,0	58,0
<b>Objectif 8: Mise en place d'un partenariat mondial pour le développement</b>			
Total net APD/aide publique par habitant (dollars EU courants)	1,9	4,2	13,0
Utilisateurs de l'Internet (pour 1000 habitants)	...	13,0	284,0
Abonnés au téléphone mobile (pour 1000 habitants)	0,1	67,1	551,0
Téléphone fixe (pour 1000 habitants)	3,7	7,5	6,6

Sources : Bases de données du Département des statistiques de la BAD ; Banque mondiale : Indicateurs du développement dans le monde ; ONUSIDA ; Division de statistique de l'ONU ; OMS, UNICEF, WRI, PNUD ; Rapports de pays,

## Érythrée : Plan d'amélioration de la performance du portefeuille pays (CPIP) 2013

Questions thématiques	Problèmes identifiés	Mesures recommandées	Indicateurs mesurables	Responsable	Calendrier	Résultats attendus
1) Acquisitions et décaissement	Connaissance insuffisante des règles et procédures de la Banque en matière d'acquisitions et de décaissement	<p>Généraliser les programmes de renforcement des capacités :</p> <p>a) Donner une formation aux CGP tous les deux ans</p> <p>b) Lancement de cliniques fiduciaires</p> <p>c) Visite de familiarisation des CGP au Centre de ressources régional de la Banque, etc.).</p>	<p>a) La Banque organise au moins une session de formation bisannuelle en Érythrée.</p> <p>b) Tous les nouveaux projets sont lancés par une équipe comprenant des spécialistes des acquisitions et des décaissements</p> <p>c) L'équipe de la CGP organise une visite de familiarisation au Centre de ressources régional de la Banque au cours de la première année du projet</p>	BAD	<p>a). Tous les deux ans</p> <p>b).En cas de besoin</p> <p>c).Durant la première année du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maitrise des procédures de la Banque par les CGP</li> <li>• Les projets respectent le plan des acquisitions</li> </ul>
		<p>Suivi strict et mise à jour annuelle du Plan des acquisitions</p>	<p>100 % des projets remettent à la Banque le plan des acquisitions mis à jour, au plus tard, le 30 janvier de l'année en cours. Le plan fait l'objet d'un suivi à chaque mission de supervision organisée par la Banque.</p>	BAD	Continu	

Questions thématiques	Problèmes identifiés	Mesures recommandées	Indicateurs mesurables	Responsable	Calendrier	Résultats attendus
		Prévoir un spécialiste des acquisitions pour la supervision, au moins une fois par an et par projet	Un spécialiste des acquisitions participe à au moins une mission de supervision par an et par projet.	BAD	Continu	
	Retards dans le processus de passation des marchés	Améliorer la qualité des documents d'appel d'offres présentés par les CEP	Réduction du nombre de documents des acquisitions rejetés pour non-conformité avec les procédures de la Banque.	Gouv./CGP	Continu	
		Respecter les calendriers prévus pour le traitement des documents des acquisitions et l'approbation des contrats à l'échelle nationale	Pour chaque contrat, le calendrier des acquisitions ne dépasse pas de plus d'un mois le calendrier général prévu par le Plan des acquisitions.	CGP	Continu	
		Respecter les calendriers prévus pour l'approbation des documents (pas d'objection) au niveau de la Banque		BAD	Continu	
<b>2) Audit externe du projet</b>	Retard dans la présentation des rapports d'audit à la Banque	Lancer au plus tôt le processus de recrutement du vérificateur des comptes	Processus de recrutement des vérificateurs des comptes achevé pour tous les projets et contrats signés avant la fin de l'exercice budgétaire à vérifier.	CGP	Continu	Présentation à la Banque de tous les rapports d'audit en temps voulu
		Présenter les rapports d'audit six mois après la clôture de l'exercice budgétaire	Tous les rapports d'audit des projets sont présentés à la Banque six mois après la date de clôture de l'exercice budgétaire			

Questions thématiques	Problèmes identifiés	Mesures recommandées	Indicateurs mesurables	Responsable	Calendrier	Résultats attendus
3) Fonds de contrepartie du projet	Retard dans le versement des fonds de contrepartie	Faire en sorte que les fonds de contrepartie soient inscrits chaque année dans le budget national	Les fonds de contrepartie de chaque projet sont effectivement inscrits dans le budget national	CGP/Gouv.	Une fois par an	Versement des fonds de contrepartie en temps voulu
		S'assurer que les paiements sont effectués dans les délais prévus	Le versement des fonds de contrepartie est effectué comme prévu pour chaque projet			

## ANNEXE VII

## Évaluation des politiques et des institutions des pays – EPIP 2009-2011 (0-5)

Année	A. Gestion économique			B. Politiques structurelles			C. Politiques en faveur de l'inclusion sociale/ Équité					D. Gestion et institutions du secteur public					Note globale de la performance du pays
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
	Gestion macroéconomique	Politique budgétaire	Politique de crédit	Intégration et commerce régionaux	Secteur financier	Cadre réglementaire des activités économiques	Égalité hommes-femmes	Équité dans l'utilisation des ressources publiques	Renforcement des ressources humaines	Protection sociale et main d'œuvre	Politiques et réglementation dans le domaine de l'environnement	Droits de propriété et gouvernance conforme aux règles	Qualité de la gestion budgétaire et financière	Efficacité de la mobilisation des revenus	Qualité de l'administration publique	Transparence, obligation de rendre compte et corruption dans le secteur public	
2012	1.5	2.0	1.0	2.0	2.0	2.0	2.8	1.3	3.0	1.8	2.5	1.9	1.4	2.3	2.0	1.2	2.27
2011	1.5	2.5	1	2	2	2	3	2.5	3.5	3	2.5	2.5	1.5	2	2	2	2.2
2010	2	2	1.5	2	2	2	3.5	3	3.5	...	...	...	...	...	...	...	2.4
2009	2	2	1.5	2	2	2	3.5	3	3.5	...	...	...	...	...	...	...	2.4

## Estimation du potentiel et de la production des ressources minérales de l'Érythrée

Projet/Gisement	Potentiel estimé	Estimations de la production			
	en 2012	2011	2012	2013-2015	2016-2021
		Oxydes		Supergène	Primaire
<p><b>La mine d'or de Bisha</b> est située à 150 km à l'Ouest d'Asmara. Elle est détenue et gérée par la Bisha Mining Share Company (BMSC), une coentreprise entre Eritrea's National Mining Corporation (ENAMCO) et Canada's Nevsun Ressources Ltd. La construction a commencé en septembre 2008 et la production commerciale de l'or en février 2011. On estime que la mine peut produire un or de grande qualité à faible coût pendant les deux premières années (2011 et 2012) et un concentré de cuivre et de zinc de bonne qualité durant le reste de sa période de production (12 ans). L'État érythréen détient une part gratuite de 10 % plus une participation de 30 % dans la BMSC. La licence d'exploration couvre un gisement satellite, Harena, et plusieurs autres anomalies géologiques qui n'ont pas encore été recensées. Le projet de concentrateur de cuivre <b>Bisha Phase II</b> prévoit la construction d'une usine de flottaison du cuivre qui produira un concentré contenant environ 30 % de cuivre, ainsi que de l'or et de l'argent comme sous-produits. La production annuelle d'environ 260 000 tonnes par an sera transportée par route jusqu'au nouveau port de Massawa. Le projet de concentrateur phase II et l'infrastructure connexe devraient être achevés en 2013.</p>	<b>Or</b> 1,14 million d'onces	919 000 onces		90 000 onces	127 000 onces
	<b>Argent</b> 11,9 millions d'onces	1 590 000 onces		3 775 000 onces	7 166 000 onces
	<b>Cuivre</b> 821 millions de livres		---	538 000 000 de livres	283 000 000 de livres
	<b>Zinc</b> 1 milliard de livres		---	-----	1 373 000 000 de livres
<p><b>Le projet d'Asmara</b>, qui couvre une superficie d'environ 111 km<sup>2</sup>, est situé autour d'Asmara, au Nord, à l'Ouest et au Sud. Il comprend les quatre gisements ci-après : i) SMV cuivre-or-zinc de Debrarwa ; ii) SMV cuivre-zinc-or-argent d'EmbaDerho ; iii) SMV zinc-cuivre—or-argent d'AdiNefas ; et iv) le gisement d'or de Gupo. Sunridge Gold, une entreprise canadienne, a réalisé une étude de faisabilité de préinvestissement en mai 2012 qui a confirmé la viabilité économique du gisement avec une VAN de 555 millions de dollars EU et un TRI de 27 %. Une autre étude de faisabilité des quatre gisements devrait être prête au deuxième trimestre de 2013. La production atteindra son maximum au cours de la troisième année d'exploitation. La production annuelle au cours des 13 années de vie de la mine est estimée à 26 000 tonnes pour le cuivre, à 65 000 tonnes pour le zinc, à 24 000 onces pour l'or et à 787 000 onces pour l'argent. En juillet 2012, le Gouvernement érythréen a signé un accord avec la Sunridge Gold Corp, qui a effectué une exploration de la zone du projet, pour acquérir une participation de 40 % dans le projet. L'entrée en production est prévue pour 2016.</p>	<b>Or</b> 1,0 million d'onces	-	-	-	AD (à déterminer)
	<b>Argent</b> 28 millions d'onces	-	-	-	AD
	<b>Cuivre</b> 1,3 milliard de livres	-	-	-	AD
	<b>Zinc</b> 2,5 milliards de livres	-	-	-	AD

<b>Kodadu</b> est une extension du projet d'Asmara. La Sunridge a commencé l'exploration de l'or en janvier 2013.	données non disponibles				
<b>Mogoraib North and Hurum</b> est une coentreprise entre ENAMCO et la compagnie australienne d'exploration Chalice Gold. Les activités en sont à la phase d'exploration.	Données non disponibles				
<b>Le projet Zara</b> comprend le gisement aurifère de Koka. Il est détenu et géré par la Zara Mining Share Company (ZMC), qui était une coentreprise comprenant à l'origine ENAMCO (40 %) et Chalice Gold Mines Limited. Par la suite, Chalice Gold a vendu ses parts au groupe chinois SFCO, filiale de Shanghai Construction Group. La production devrait atteindre une moyenne de 104 000 onces par ans durant les sept années de vie de la mine. La mise en valeur du gisement de Koka était prévue pour 2012 et l'entrée en production devait commencer à la fin de 2013 ou au début de 2014.	<b>Or</b> 760 000 onces	---	---	208 000 onces	452 000
<b>Projet Colluli Potash:</b> la South Boulder, une compagnie australienne a entrepris une étude de faisabilité définitive du projet de potasse de haute qualité de Colluli. South Boulder a proposé à l'ENAMCO de participer à une coentreprise avec partage des bénéfices à égalité. Une deuxième étude a estimé le potentiel de production entre 1 et 2 millions de tonnes par an. La production devrait commencer en 2016 ou avant.	<b>Potasse</b> 194 millions de tonnes				

Sources : i) Mining Review.com et Mine Web.

ii) Asmara Geo-congress Journal, 2011.

**Matrice de la coordination des partenaires au développement**  
**Principaux partenaires au développement et domaines d'intervention**

<b>Partenaire au développement</b>	<b>Cadre opérationnel et financement</b>	<b>Domaine</b>
Groupe de la Banque africaine de développement	37,38 millions de dollars EU pour le Document de stratégie pays 2009-2011.	Enseignement supérieur et enseignement technique et formation professionnelle dans le secteur de l'éducation.
Banque islamique de développement	200 000 dollars EU pour la période 2013-2017.	Enseignement primaire.
Banque mondiale	Pas de programmes de la Banque mondiale en cours depuis 2009.	Sans objet.
UE	Document de stratégie pays (2009-2013). 122 millions d'euros sur 6 ans.	Sécurité alimentaire/développement rural, production animale, commercialisation et fixation des prix, infrastructure routière, connexions régionales et renforcement des capacités.
FIDA	Plan quadriennal. Allocation annuelle estimée entre 15 et 16 millions de dollars EU.	Développement rural, sécurité alimentaire, production végétale et animale et irrigation.
Système des Nations Unies	Le Cadre de partenariat stratégique pour la coopération (SPCF) 2013-2016. Le montant indicatif du financement est estimé à 188 millions de dollars EU environ.	Domaines stratégiques prioritaires : 1) secteurs sociaux de base (éducation, santé et protection sociale) ; 2) Renforcement des capacités nationales ; 3) sécurité alimentaire et moyens de subsistance durables ; 4) viabilité de l'environnement ; 5) égalité hommes-femmes et promotion de la femme.
Norvège	Document de stratégie (2009-2010). 10,0 millions de dollars EU par an.	Renforcement des capacités, santé, éducation et dialogue politique.
FMI	Pas de programme de financement en cours.	Rapport sur les consultations au titre de l'article IV.
Chine, République populaire de	Projet de télécommunications de plus de 20 millions de dollars EU + cimenterie d'une valeur de 40 millions de dollars EU.	Télécommunications, industrie, éducation et agriculture pour la sécurité alimentaire.

Source : BAD, ONU et gouvernement

**Classement de l'Erythrée d'après les indicateurs de développement des affaires de la Banque mondiale (2012)**

<b>Intitulé</b>	<b>Classement 2011</b>	<b>Classement 2012</b>	<b>Etat - Amélioration (▼)</b>
Facilité des affaires	180	182	▲
Création d'entreprises	182	183	▲
Démarches pour l'obtention des agréments	183	185	▲
Enregistrement des propriétés	178	181	▲
Obtention des crédits	177	180	▲
Protection des investisseurs	111	117	▲
Paiement des impôts	121	146	▲
Commerce transfrontalier	165	165	▶
Exécution des contrats	47	51	▲
Fermeture des entreprises	183	185	▲

### Classement de la facilité à faire des affaires de la Banque mondiale (2012)

Erythrée et pays comparables (sur 185)

Indicateur des affaires	Erythrée	Oman	Rwanda	Kenya	Éthiopie	Tanzanie
Classement facilité des affaires	182	47	52	121	127	134
Création d'entreprises	183	73	8	126	163	113
Démarches pour l'obtention du permis de construire	185	59	98	45	53	174
Raccordement au réseau électrique	93	54	49	162	94	96
Enregistrement des propriétés	181	18	63	161	112	137
Obtention de crédits	180	83	23	12	104	129
Protection des investisseurs	117	100	32	100	128	100
Paiement des impôts	146	10	25	164	103	133
Commerce transfrontalier	165	49	158	148	161	122
Exécution des contrats	51	107	39	149	50	36
Règlement de l'insolvabilité	185	77	167	100	117	129

Source: Rapport Doing Business, Banque mondiale 2012

## Résumé de l'intervention du Groupe de la Banque dans le secteur de la valorisation des ressources humaines

### 1. Appui au secteur de l'éducation (Prêt du FAD de 13,6 millions d'UC/Don du FAD de 5,03 millions d'UC)

**1.1 Objectif du projet** : appuyer le Plan de développement du secteur de l'éducation de l'Érythrée en améliorant l'accès à l'éducation et sa qualité dans les cycles primaire, intermédiaire et secondaire et dans l'enseignement spécialisé. Le projet prévoit également un renforcement des capacités dans le secteur de l'éducation, en général, ainsi et au profit des institutions en charge de l'exécution du Plan de développement susmentionné, c'est-à-dire le Ministère de l'éducation et la cellule de gestion du projet (CGP).

**1.2 Produits du projet réalisés** : le Rapport d'achèvement de projet (RAP) (ADF/BD/IF/2012/216 ; 23 novembre 2012) indique que les principaux produits et résultats du projet ont été réalisés de manière satisfaisante avec une note générale de 3. En ce qui concerne l'amélioration de **l'accès à l'éducation de base**, les produits ci-après ont été réalisés : construction et ameublement de 80 classes primaires, 120 classes intermédiaires, 25 classes pour l'enseignement spécialisé et un internat pour filles (achevé à 90 % en mai 2012). Des manuels scolaires, ainsi que des équipements pour le sport et les activités artistiques ont également été acquis. S'agissant du renforcement des capacités, 1449 enseignants ont bénéficié d'un complément de formation sur les lieux de travail. Les nouvelles installations permettent d'accueillir 11250 élèves supplémentaires par an (moyenne de 50 élèves par classe). Afin d'améliorer **l'accès à l'enseignement secondaire**, 132 nouvelles classes ont été construites, meublées et équipées (pour accueillir 6600 élèves par an) et deux établissements secondaires ont été remis en état, tandis que 86 autres ont reçu des produits, graphiques et modèles chimiques pour leurs laboratoires et 20 écoles ont bénéficié de 40 ateliers. En outre, 25 écoles ont été équipées de moyens informatiques (750 ordinateurs et 750 chaises). Des matériaux de référence ont été distribués à tous les établissements secondaires en fonction de leurs besoins respectifs. Des livres de référence et de bibliothèque, ainsi que des outils pédagogiques ont également été distribués à 50 écoles et 16 salles polyvalentes ont été construites.

**1.3 Résultats du projet réalisés** : Le RAP indique que le projet a contribué à améliorer l'accès des enfants en âge d'être scolarisés aux cycles primaire, intermédiaire et secondaire. Le taux net de scolarisation dans les différents cycles est passé de 40 %, 10,5 % et 13,6 % respectivement, en 2001, à 56,7 %, 34,7 % et 15,7 %, respectivement, en 2011. Le rapport signale également que le projet a contribué à réduire le taux de redoublement dans les cycles primaire et intermédiaire qui est tombé de 23 % en 2001 à 11,3 % et 10,9 %, respectivement, en 2011, tandis que dans le secondaire, le taux est tombé de 29 % en 2001, à 10,6 % en 2011. Par ailleurs, le rapport élèves/enseignants s'est amélioré dans les trois cycles en tombant de 45,1 % 56,1 % et 54,1 %, respectivement, à 41,1 % dans le primaire et 43,1 % dans les cycles intermédiaires et secondaires.

### 2. Projet de développement de l'enseignement supérieur (12,9 millions d'UC ; entrée en vigueur en mai 2010)

**2.1 Objectif du projet** : contribuer au renforcement des capacités humaines dans l'enseignement, la recherche et les services dans les sept établissements d'enseignement supérieur du pays. Il comporte trois volets : i) **Perfectionnement du personnel** : ce volet vise à aider les autorités à renforcer les capacités nationales dans l'enseignement, la recherche et les services dans les sept établissements d'enseignement supérieur du pays. ; ii) **Assistance technique** : dans le cadre de ce volet, une

assistance technique sera fournie pour améliorer les capacités des établissements d'enseignement supérieur en augmentant leurs effectifs, iii) **Remise en état et extension de l'infrastructure physique.**

2.2 **Résultats prévus :** i) Formation de 260 assistants d'ici à 2014, dont 75 seront envoyés à l'étranger, 85 seront formés sur place et 100 recevront une formation par le biais de l'enseignement à distance ; ii) toutes les assistantes seront formées d'ici à 2014 ; iii) fourniture d'assistants techniques entre 2010 et 2014 (190 la première année, 187 la deuxième année et 20 la troisième année) ; iv) construction de 13 laboratoires, dont 3 pour l'ingénierie, 8 pour l'agronomie et 2 pour l'informatique ; une bibliothèque et de 2 salles de conférences et des terrains seront aménagés d'ici à 2014.

2.3 **Produits attendus :** i) Sept établissements d'enseignement supérieur dotés des ressources nécessaires entre 2010 et 2014 ; ii) augmenter le taux du personnel national qualifié en le faisant passer de 37 % en 2009, à plus de 90 % en 2014 ; iii) et faire passer le taux d'enseignantes qualifiées de 13 % en 2009 à 25 %, au moins en 2014.

### 3. **Appui au projet d'enseignement technique et de formation professionnelle**

3.1 **Objectif du projet :** appuyer la formation de cadres techniques et de professionnels intermédiaires hautement qualifiés pour renforcer l'économie du pays.

3.2 **Résultats attendus :** i) élargir l'accès équitable aux établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle et en améliorer la qualité à travers la remise en état de six établissements (trois publics et trois privés) ; ii) renforcer les connaissances pédagogiques de 180 instructeurs, dont 30 % de femmes, et former 20 gestionnaires et quatre directeurs d'établissements, ainsi que quatre agents de cellule de gestion de projet ; iii) mise en place d'une cellule de gestion de projet.

**Produits attendus :** i) **Renforcement des établissements d'enseignement technique et professionnel publics intermédiaires à travers les installations physiques, les équipements et le personnel qualifié nécessaires :** a) améliorer le taux d'instructeurs qualifiés dans les établissements techniques en le portant de 70 % (hommes) et 20 % (femmes) en 2010, à 70 % (hommes) et 30 % (femmes) en 2016 ; b) amélioration du ratio manuels/élèves en le ramenant de 1 pour 10 à 1 pour 1 ; c) trois établissements à mettre à niveau et à équiper ; d) porter le nombre de diplômés des établissements techniques et professionnels de 750 (40 % de filles) en 2010, à 1300 (45 % de filles) en 2016.

ii) **Augmenter le nombre d'élèves (filles et garçons) inscrits et de diplômés des établissements techniques et professionnels en portant :** a) la proportion des élèves des 8<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années de ces établissements de 4,7 % (40 % de filles) en 2010, à 6 % (45 % de filles) en 2016 ; b) le taux de diplômés de 80 % (40 % de filles) en 2010, à 90 % (45 % de filles) ; c) le nombre de filles inscrites dans ces établissements de 40 % en 2010, à 45 % en 2016.

iii) **Renforcement des administrations des établissements techniques et de formation professionnelle pour leur permettre d'assurer les fonctions de coordination et de formulation des politiques dans le cadre du secteur de la formation :** a) réaliser deux études de suivi et tests de compétence, b) augmenter le nombre d'instructeurs formés en le portant de 47 (10 % de femmes) à 180 (30 % de femmes) ; c) former 20 gestionnaires, dont 10 % de femmes, pour les établissements d'enseignement technique et professionnel.

## Climat des affaires en 2011 et 2012 (classement)

Pays	Classement 2011	Classement 2012	État- amélioration (?)
<b>Afrique centrale</b>			
Cameroun	35	34	?
République centrafricaine	50	51	?
Tchad	51	50	?
Congo, République dém.	46	47	?
Congo	49	49	?
Guinée équatoriale	31	35	?
Gabon	32	38	?
<b>Afrique de l'Est</b>			
Burundi	45	39	?
Comores	30	33	?
Djibouti	37	40	?
Erythrée	46	48	?
Ethiopie	9	13	?
Kenya	10	11	?
Rwanda	4	3	?
Seychelles	12	10	?
Somalia	0	0	?
Soudan du Sud	0	0	?
Soudan	20	19	?
Tanzanie	16	17	?
<b>Afrique du Nord</b>			
Algerie	23	26	?
Égypte	11	12	?
Jamahiriya arabe libyenne	0	0	?
Mauritanie	35	34	?
Moroco	13	9	?
Tunisia	3	4	?
<b>Afrique australe</b>			
Angola	40	42	?
Botswana	5	5	?
Lesotho	22	23	?
Madagascar	24	20	?
Malawi	21	24	?
Maurice	1	1	?
Mozambique	18	21	?
Namibie	7	7	?
Afrique du Sud	2	2	?
Swaziland	15	16	?
Zambie	8	8	?
Zimbabwe	38	41	?
<b>Afrique de l'Ouest</b>			
Bénin	42	44	?
Burkina Faso	28	28	?
Cape Verde	17	14	?
Côte d'Ivoire	39	38	?
Gambie	25	27	?
Ghana	6	6	?
Guinée	47	47	?
Guinée-Bissau	49	45	?
Liberia	29	29	?
Mali	26	25	?
Niger	41	43	?
Nigeria	19	18	?
Sénégal	31	30	?
Sierra Leone	27	22	?
Togo	32	36	?

Source: Département des statistiques de la BAD d'après des données du rapport Doing Business de la Banque mondiale

### Consultations avec les parties prenantes

L'engagement aux côtés des autorités nationales de l'Érythrée est un processus continu antérieur à la mission qui a déterminé l'orientation stratégique et les domaines potentiels d'intervention. À cet égard, plusieurs engagements ont été pris et la récente mission de validation de dix jours à Asmara (31 mars-10 avril 2014) fait partie des consultations. Avant cela, une mission préparatoire avait été organisée à Asmara en juillet 2013 avec la participation des parties prenantes pendant 10 jours. Durant ces missions, des réunions ont été tenues avec la participation de ministres et de technocrates, représentant 12 secteurs publics, et de plusieurs partenaires au développement, notamment le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF. L'équipe de la mission a d'abord rencontré le ministre des Finances et son équipe pour fixer l'orientation stratégique de la nouvelle stratégie de la Banque. Les équipes rencontrées ont fait part de leur appréciation des initiatives prises par la Banque pour inciter les autorités nationales à aller de l'avant pour relever les grands défis du développement du pays. Afin de réaliser un consensus sur les domaines d'intervention essentiels, les représentants du ministère de l'éducation ont fait un exposé d'une demi-journée sur les objectifs stratégiques du secteur, les acquis et les problèmes essentiels. Des exposés détaillés similaires ont également été présentés par les ministères des Finances, de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Environnement, du Développement national et par l'Union nationale des femmes érythréennes (NUEW), le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF. Le choix de cette démarche pour l'élaboration de la stratégie découle de la nécessité de créer un partenariat solide, de susciter l'appropriation et de mieux appréhender les besoins essentiels du pays pour améliorer le bien-être de la population.

Après accord sur les questions stratégiques, les principaux résultats, préoccupations et besoins ont été exprimés et un consensus s'est dégagé sur les points ci-après : i) les défis et opportunités du pays tels que présentés dans le DSP-I, ii) la stratégie de l'aide proposée par le Groupe de la Banque qui met l'accent sur l'éducation, la gestion des finances publiques, l'eau et l'assainissement et l'agriculture, en particulier le programme de résilience à la sécheresse ; iii) la nécessité d'appuyer le développement des statistiques, surtout celles relatives aux secteurs économique et social ; iv) l'objet des études économiques et de l'appui technique, notamment pour le secteur de l'éducation, le profil de l'égalité hommes-femmes et la loi relative au plan directeur pour les statistiques, etc.

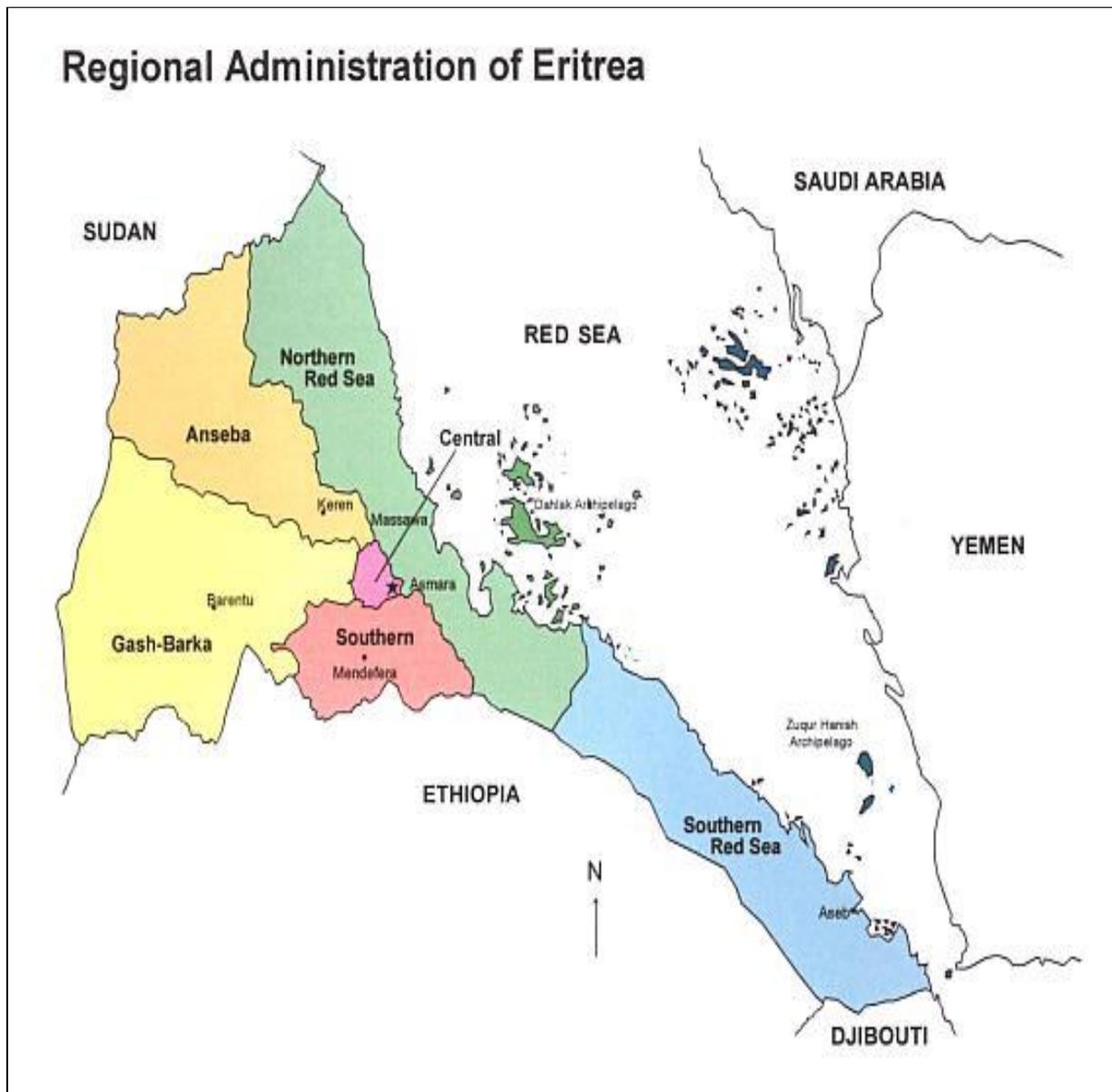
L'équipe de la mission a également reconnu qu'en règle générale, les capacités du secteur public et des institutions qui travaillent en étroite relation avec le gouvernement étaient limitées. Elle a préconisé de fournir un appui pour renforcer les capacités des différents ministères et secteurs. Elle a également souligné que les contraintes en matière de ressources humaines limitaient sérieusement les perspectives de développement, notamment en ce qui concerne la production des données nécessaires pour la planification et la gestion des finances publiques, et mis en exergue l'absence de statisticiens et de planificateurs au niveau sectoriel.

L'instabilité macroéconomique et l'incertitude politique étant des obstacles à l'investissement privé, l'Érythrée doit veiller, en priorité, à assurer la stabilité dans ces domaines. Il faut favoriser la diversification dans le commerce, l'agriculture, le tourisme et la pêche, pour élargir la base économique et multiplier les opportunités d'emploi au profit de la population qui s'accroît régulièrement.

## Indice de performance logistique (IPL) de certains pays 2012

Pays	Classement IPL	Note IPL	Douanes	Infrastructure	Fret international	Compétence logistique	Localisation et suivi	Respect des délais
Érythrée	147	2.11	1.78	1.83	2.63	2.03	1.83	2.43
Tchad	152	2.03	1.86	2.00	2.00	2.00	1.57	2.71
RCA	98	2.57	2.45	2.09	2.33	2.70	2.48	3.33
RDC	143	2.21	2.10	1.96	2.23	2.17	2.35	2.38
Soudan	148	2.10	2.14	2.01	1.93	2.33	1.89	2.31
Zimbabwe	103	2.55	2.31	2.20	2.67	2.27	2.50	3.27

## Carte de l'Érythrée



La présente carte a été fournie le 9 avril 2014 par le Gouvernement de l'État de l'Érythrée, à l'occasion de la mission de validation du DSP-I.

### Références

- Banque africaine de développement (2013), *Revue annuelle de la performance du portefeuille*. Tunis: Banque africaine de développement.
- Banque africaine de développement (2008), *Fisheries Infrastructure Development Project Completion Report* (ADF/BD/IF/2008/46).
- Banque africaine de développement (2009), *Central Highlands Irrigated Horticulture Development Project Completion Report* (ADF/BD/IF/2009/140).
- Banque africaine de développement (2009), *Document intérimaire de stratégie pays pour l'Érythrée*.
- Banque africaine de développement (2010), *Financial Sector Integration in Three Regions of Africa: "How Regional Financial Integration can support Growth, Development and Poverty Reduction"*.
- Gouvernance en Afrique (2012), *Indice Mo Ibrahim pour les pays africains*.
- Gouvernement de l'État de l'Érythrée (2008), *Fourth Periodic Report of State Parties: "Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)"*.
- Gouvernement de l'État de l'Érythrée (2009), *Action Plan for Integrated Water Resources Management (IWRM) in Eritrea*.
- Gouvernement de l'État de l'Érythrée (2011), *Agriculture Sector Development, 2006-2011*.
- Gouvernement de l'État de l'Érythrée (2009), *Staff Report for the International Monetary Fund (IMF)*.
- Gouvernement de l'État de l'Érythrée (2009), *Country Strategy Paper (2009-2013) by European Union*.
- Gouvernement de l'État de l'Érythrée (2001), *Eritrean Free Zones Proclamation*.
- Gouvernement de l'État de l'Érythrée (2000), *National Policy on Gender and Action Plan: A Framework*.
- Transparency International (2012), *Global Corruption Perception Index*.
- Programme des Nations Unies pour le développement (2013), *Rise of South: Human Progress in a Diverse World*.
- Banque mondiale (2012), *Doing Business in the East African Community*.